

PROJET SOCIAL MJC-EVS DE CHARLIEU

2022 - 2025

mjc
CHARLIEU

Table des matières

Préambule	2
Rappel de l'historique du projet	2
Présentation de la vie de l'association et de son organisation.....	3
Organisation Générale	3
Gouvernance.....	4
Les publics de la MJC	5
Dynamique actuelle de l'association.....	5
Bilan du projet social 2021-2022	6
Rappel du Projet Social	6
Bilan synthétique	8
Analyse de l'environnement.....	12
Une situation géographique limitrophe avec une dynamique fragile	12
Caractéristiques de la population	14
Thématiques identifiées.....	16
Résultats du diagnostic participation "Animation sociale"	16
Cap vers 2025	17
L'animation locale, notre fil rouge	17
Actions entreprises.....	19
Action 1 - Initiatives citoyennes.....	20
Action 2 - Permettre l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité.....	22
Action 3 - Développer la transversalité des dispositifs pour favoriser l'implication de tous les membres de la famille	23
Moyens d'action	26
Modalités d'évaluation.....	27
Projection financière.....	28
Conclusion.....	33
Annexes.....	34
Fiche d'identité de la structure.....	34
Fiches Actions par axe d'intervention	35
INITIATIVES CITOYENNES	35
ALIMENTATION	40
FAMILLE	48

Préambule

La MJC de Charlieu fête en cette année 2022 ses 80 ans. Association loi 1901 créée en 1942, cette structure bénéficie d'un ancrage territorial et social fort la positionnant tout à la fois comme catalyseur d'initiatives sachant se renouveler, s'adapter et accueillir de nouveaux habitants désireux de s'investir dans ce projet d'éducation populaire, que comme un partenaire du développement territorial local auprès d'institutions, d'entreprises, et d'autres acteurs associatifs locaux.

Le présent projet social est le reflet de cette volonté collective renouvelée au service du territoire. Si les thématiques et champs d'action identifiés sont le prolongement des activités proposées historiquement par l'ancien centre social de Charlieu et intègre la philosophie d'éducation populaire essentielle à la MJC de Charlieu, ce projet est nouveau pour notre structure et son écosystème.

Voilà désormais un an que ce projet a débuté avec l'obtention d'un premier agrément Espace de Vie Sociale délivré par la CAF au 01/07/21. Ce document vise à faire un point d'étape et entend projeter les bases d'une reconduction de cet agrément pour les 3 années à venir.

Rappel de l'historique du projet

S'incarnant aujourd'hui avec la création d'un Espace de Vie Sociale à la MJC depuis le 01/07/2021, le projet actuel est le fruit d'une réflexion engagée depuis plusieurs années.

En 2014, le centre social de Charlieu ferme ses portes. Hébergeant de nombreuses activités nécessaires à la vie sociale charliendine, une réflexion partagée a été engagée pour la sauvegarde de ces activités.

De concert avec les équipes municipales, la MJC a accueilli dans un premier temps les activités d'accueil de mineurs, avec la création en son sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Cette proposition s'est pertinemment intégrée dans le projet associatif de la MJC, étoffant les propositions faites par la structure en direction d'un public plus jeune (de 3 à 11 ans) en complémentarité avec le Club Ados (11-14 ans), et le Secteur Jeune (14-17 ans) préexistants.

D'autres activités bénévoles anciennement portées par le Centre Social se tournent également vers la MJC en début d'année 2015, il s'agit d'habitants animant bénévolement un Réseau d'Échange de Savoirs. Ces activités se manifestent sous la forme d'échanges réciproques de savoirs inter-individuels ainsi que par des temps d'animation d'ateliers divers permettant le développement des compétences de tout un chacun dans une logique de rupture de l'isolement, et de création de lien social (atelier reliure de livres, travail du cuir, pâtisserie, cuisine, échange en langue étrangère...).

Depuis lors, le nombre d'habitants concernés par ces activités n'a cessé de croître, passant d'environ 35 en 2015 à 85 en 2019-2020, et de nouvelles interrogations et besoins ont pu émerger, notamment en matière de formation et d'accompagnement des bénévoles dans les champs de l'animation et du développement social.

Parallèlement, de nouvelles demandes et propositions d'habitants sont venues enrichir les propositions initiales, avec la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'un Agriculture Paysanne), et d'un jardin partagé par exemple, répondant à des objectifs d'animation de la vie sociale dans une logique d'accessibilité et d'ouverture au plus grand nombre.

En 2019, Charlieu Belmont Communauté est repéré par la CAF comme territoire pilote pour la première CTG (Convention Territoriale Globale). Participant à ce dispositif à l'échelle intercommunale au titre de ces activités culturelles et d'animation du territoire, la MJC voit ses activités bénévoles mises en avant par le diagnostic territorial partagé, laissant apparaître un besoin d'accompagnement certain pour ces initiatives bénévoles, bénéfiques pour l'animation de la vie locale, le développement des solidarités, l'accompagnement à la parentalité, et le lien social dans toutes ses dimensions.

S'engage alors pour la MJC le processus de création d'un Espace de Vie Sociale autour des activités du Réseau d'Échange de Savoirs, devenu depuis le Rendez-Vous des Savoirs.

Un travail de diagnostic social de territoire est alors entrepris avec le concours du cabinet de conseil La Boîte à Tisser du Lien, et débouche sur l'élaboration du premier projet social de la MJC de Charlieu. Il permet d'entrevoir des implications croisées entre l'ensemble des pôles d'activités de la MJC tout en favorisant l'éclosion, l'accompagnement et le développement des propositions citoyennes variées.

Suite de ce travail, la MJC obtient de la CAF l'agrément Espace de Vie Sociale pour une durée d'un an et demi, jusqu'en janvier 2023. L'objectif de cette première phase d'agrément est de structurer l'ensemble du projet sur ses trois volets afin d'en assurer le bon développement futur.

Cet agrément a permis depuis le recrutement d'un coordinateur pour les activités bénévoles et culturelles, facilitant leurs adaptations dans un contexte mouvant lié au début des travaux du Bâtiment du Rendez-vous des savoirs. Ce recrutement permet également de relayer les initiatives bénévoles et de les accompagner pour renforcer leur développement et leur visibilité.

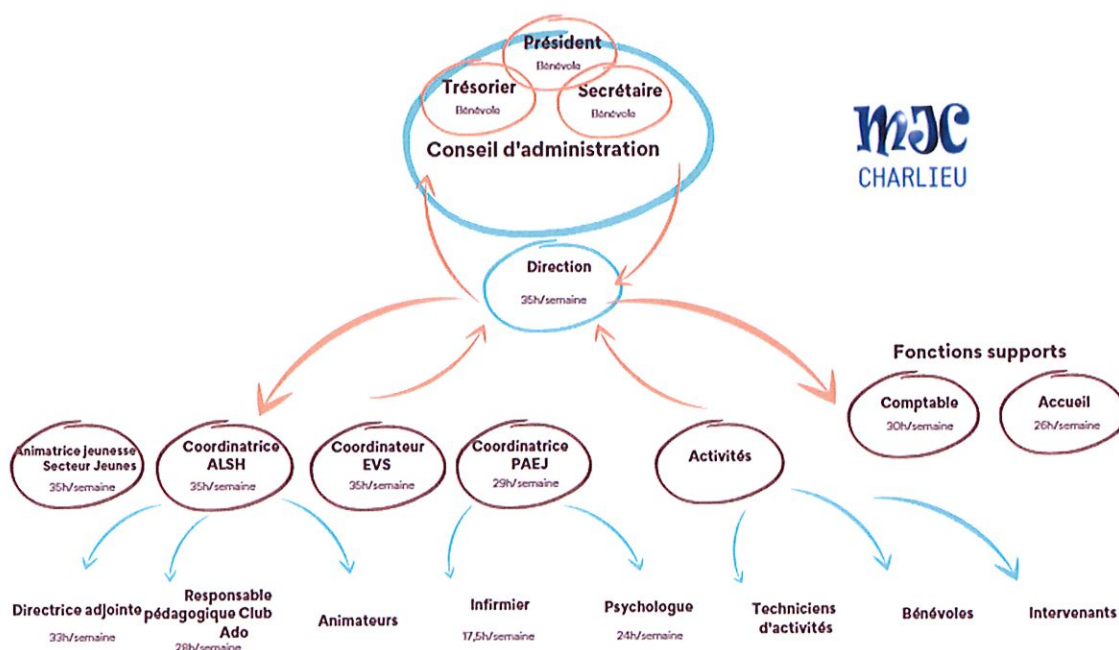
Présentation de la vie de l'association et de son organisation

Organisation Générale

La MJC de Charlieu est composée de 5 pôles d'activité distincts encadrés par des prérogatives légales variées et fonctionnant grâce à des canaux de financement spécifiques :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Point Accueil Ecoute Jeune : Le Cocon
- Secteur Jeune
- Espace de vie Sociale
- Activités / Culture

A l'heure actuelle, la structure opérationnelle de la MJC de Charlieu peut être synthétisée comme suit :



Organigramme de la MJC – Sophie Junet (Stagiaire MJC) – Juillet 2022

La MJC emploie 20 salariés permanents pour ses diverses activités. Ces emplois correspondent à 11 ETP.

Pour les besoins spécifiques du centre de loisirs, des animateurs supplémentaires aux équipes régulières peuvent être recrutés en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE), sur les périodes de vacances scolaires notamment. Pour cette année, ils ont bénéficié à 29 animateurs.

Parallèlement à ces emplois, le pôle activité de la MJC nécessite la contractualisation avec des auto-entrepreneurs aux compétences spécifiques (enseignement artistique par exemple), à raison d'une dizaine de contrats pour cette année 2021-2022.

Enfin, un service civique est présent dans la structure pour une mission de mise en lien des activités bénévoles, et la structure a accueilli 4 stagiaires sur des niveaux d'études variés (BAFA, BTS, Master).

Gouvernance

La MJC est composée d'un Conseil d'Administration (CA) de 12 membres. Parmi ces derniers, 10 sont élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et sont des habitants du territoire adhérents à la MJC de Charlieu. Les deux autres sont des membres de droit : la mairie de Charlieu, et l'association départementale des MJC de la Loire (ADMJC).

Le CA élit en son sein un bureau représentant légalement la structure. Ce bureau est composé d'un président, d'un trésorier, et d'un secrétaire ainsi que leurs adjoints respectifs.

L'implication des administrateurs est fondamentale au fonctionnement de la structure. En effet, chaque pôle d'activité voit ses actions représentées au CA par un administrateur référent ayant pour rôle de faciliter les échanges entre les salariés, les projets et le CA.

Cette implication peut également se manifester de diverses manières :

- Animation d'activités bénévoles ponctuelles ou régulières.
- Participation à des temps de formation et d'animation de la vie de réseau (notamment en lien avec l'ADMJC)
- Mise en place partagée (salariés et administrateurs) d'un règlement intérieur en lien avec les missions du CSE.
- Élaboration et écriture du projet d'Espace de Vie Sociale initial par 7 administrateurs en lien avec les habitants du bassin de vie.

Le projet d'EVS est particulier en ce qu'il rassemble plusieurs administrateurs depuis sa genèse jusqu'à son développement actuel, et permet plus vastement l'implication des adhérents et bénévoles de la structure dans la définition de ses orientations et l'élaboration des activités proposées en son sein.

Les publics de la MJC

Du fait de la diversité de ces activités, la MJC accueille une grande variété de publics de tous âges. Notre volonté est de permettre à l'ensemble de ces habitants de trouver au sein de notre structure la place qu'il souhaite prendre.

Certains adhérents sont d'une certaine manière "consommateurs" d'activités. Ils sont adhérents pour participer à une activité, et leur engagement au sein de la structure est généralement limité à ces temps d'activité.

D'autres adhérents sont bénévoles et s'impliquent au-delà de l'activité pour laquelle ils se sont initialement rapprochés de la structure. Certains animent bénévolement des activités au sein du Rendez-Vous des Savoirs notamment, ils interviennent lors de manifestations culturelles ou lors de rencontres festives proposées à différents moments de l'année.

Via l'Espace de Vie Sociale, l'objectif visé est de développer les inter-connections entre les activités et les individus pour conforter l'engagement citoyen et le bénévolat. Cet objectif s'incarne notamment dans la multiplication des temps conviviaux et informels permettant le tissage de liens entre les habitants lors des activités. Il s'agit là de créer les conditions permettant l'émergence de comportements citoyens orientés vers et pour leur communauté.

Dynamique actuelle de l'association

Depuis plusieurs années, la MJC de Charlieu connaît une forte croissance. Elle s'explique notamment par la fermeture du centre social de Charlieu en 2014 hébergeant alors de nombreuses activités nécessaires à la vie sociale charliendine, une réflexion partagée a été engagée pour la sauvegarde de ces activités.

De concert avec les équipes municipales, la MJC a accueilli dans un premier temps les activités d'accueil de mineurs, avec la création en son sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Cette proposition s'est pertinemment intégrée dans le projet associatif de la MJC, étoffant les propositions faites par la structure en direction d'un public plus jeune

(de 3 à 11 ans) en complémentarité avec le Club Ados (11-14 ans), et le Secteur Jeune (14-17 ans) préexistants.

D'autres activités bénévoles anciennement portées par le Centre Social se tournent également vers la MJC en début d'année 2015, il s'agit d'habitants animant bénévolement un Réseau d'Échange de Savoirs. Ces activités se manifestent sous la forme d'échanges réciproques de savoirs inter-individuels ainsi que par des temps d'animation d'ateliers divers permettant le développement des compétences de tout un chacun dans une logique de rupture de l'isolement, et de création de lien social (atelier reliure de livres, travail du cuir, pâtisserie, cuisine, échange en langue étrangère...).

Ce sont ces activités qui sont à l'origine de la création de l'Espace de Vie Sociale actuel à la MJC de Charlieu.

Le Secteur Jeune de la MJC est actuellement en évolution, et porte un projet d'extension de son public cible avec l'élaboration de la Prestation de Service Jeune en lien avec la CAF pour proposer des activités étendues aux tranches d'âges de 14 à 25 ans.

Par ailleurs, la mobilisation bénévole inhérente à ces transformations d'activités ont également orienté la MJC de Charlieu à se positionner dans des dispositifs et réseau publics locaux (comme la Convention Territoriale Globale, ou le Projet Alimentaire Territorial) qui favorisent l'interconnaissance des acteurs du territoire, et in fine accentuent les sollicitations que nous recevons de notre écosystème ainsi que la vitesse de développement de nos activités.

Bilan du projet social 2021-2022

L'agrément Espace de Vie Sociale reçu au titre du projet social 2021-2022 pour une période d'un an et demi vise à poser les bases de la pérennisation d'un projet plus vaste au service du territoire.

En un an d'activité, les problématiques sociales du territoire n'ont pas grandement évolué, mais l'impact de crises globales (sanitaires, économiques...) renforce la saillance et l'importance de ces problématiques pour la population locale.

Une relecture critique de notre projet est nécessaire, bien qu'elle n'entraîne pas de refonte globale des axes d'intervention initialement identifiés.

Cette relecture sera nourrie de l'actualisation des données nouvelles sur le territoire, notamment à la lumière des liens et partenariats envisageables relatifs à notre mission d'animation de la vie locale.

Rappel du Projet Social

Le projet social de la MJC s'est construit sur la base d'un diagnostic participatif à l'échelle de la commune de Charlieu. Mené dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) par le comité de pilotage du projet « Animation de la vie sociale sur Charlieu » (composé de représentants du département de la Loire, du CCAS de Charlieu, de Charlieu Belmont Communauté, de la CAF, de l'Association Départementale des MJC, et de la MJC de Charlieu), et avec le concours du bureau d'étude « La boîte à tisser du lien », ce diagnostic a

permis de repérer les attentes des habitants à l'aide de questionnaires, d'interview et de rencontres publiques.

L'ensemble des constats dégagés par cette démarche de diagnostic ont permis de développer les 4 axes du projet social de la MJC de Charlieu :

Tableau de présentation des constats – axes et objectifs d'intervention de l'EVS		
Constats – Problèmes ou besoins identifiés	Axes d'intervention	Objectifs
Une demande d'espaces de rencontres et de liens Agir au quotidien sur sa consommation Des espaces favorisant une consommation durable	Développer la participation citoyenne et le vivre-ensemble	Renforcer la cohésion sociale, l'échange de savoirs et contribuer au bien-vivre ensemble Soutenir et promouvoir les actions citoyennes et solidaires Favoriser l'autonomie des habitants dans la construction du projet Permettre aux habitants de s'ouvrir sur leur environnement social et culturel
Renforcer les actions culturelles et leurs visibilité Manque de coordination et de visibilité des actions liées à l'animation sociale Des indices de précarités importants	Contribuer à la cohésion sociale de territoire	Rendre visible les projets existants Créer des espaces transversaux de travail
Manque d'un lieu accessible Des implications variées Des habitants non concernés	Travailler l'accès	Travailler l'attractivité au lieu Travailler à l'accès au droit culturel, à la dignité, à la démocratie et à la diversité, ainsi qu'à la justice, liberté et égalité
Un territoire déficient en termes d'actions de soutien à la parentalité Des familles monoparentales nombreuses	Soutenir le projet familial (de l'enfant au grand parent)	Identifier les questions liées à la famille et à la parentalité Diagnostiquer en partenariat les problématiques locales et les perspectives de ressources nécessaires Accompagner et soutenir les familles en contexte scolaire et hors scolaire Favoriser la clarification et la dynamisation de la transversalité des dispositifs

Axe 1 : Développer la participation citoyenne et le vivre ensemble

Objectifs :

- Renforcer la cohésion sociale, l'échange de savoirs et contribuer au vivre-ensemble
- Soutenir et promouvoir les actions citoyennes et solidaires
- Favoriser l'autonomie des habitants dans la construction du projet
- Permettre aux habitants de s'ouvrir sur leur environnement social et culturel

Actions envisagées :

- Maintenir les activités existantes
- Être à l'écoute de nouvelles propositions citoyennes
- Soutenir les animateurs bénévoles d'activités
- Mettre en place une commission de coordination mixte de l'EVS

Axe 2 : Contribuer à la cohésion sociale de territoire

Objectifs :

- Rendre visibles les projets existants
- Créer des espaces transversaux de travail

Actions envisagées :

- Faire connaître et permettre une mise en relation de l'ensemble des acteurs, usagers

- Animer le fonctionnement du lieu pour permettre sa pérennisation et sa co-organisation

Axe 3 : Créer les conditions d'accessibilité de notre structure

Objectifs :

- Développer l'attractivité du lieu
- Favoriser l'accès au droit culturel, à la dignité, à la démocratie.

Actions envisagées :

- Réduire les freins d'accès physique au lieu
- Réduire les freins psychologiques
- Proposer des espaces de dialogue permettant l'expression de tous

Axe 4 : Soutenir le projet familial (de l'enfant au grand parent)

Objectifs :

- Identifier, diagnostiquer les besoins et les problématiques locales liées à la famille et la parentalité
- Clarifier et dynamiser la complémentarité des dispositifs dans leurs potentiels de transversalité

Actions envisagées :

- Mettre en place des temps d'échanges entre professionnels
- Intégrer les réseaux locaux relatifs aux publics de la famille (des enfants aux grands-parents)

Bilan synthétique

Ce paragraphe est un reflet synthétique des actions menées relativement à chacun des axes présentés dans notre projet social. Pour avoir une vue plus détaillée sur l'ensemble des activités portées cette année au niveau de l'EVS de la MJC, un bilan plus précis est présenté en annexe.

Nous rappelons ici en préambule que le projet d'Espace de Vie Sociale s'appuie également sur un partenariat étroit avec la mairie de Charlieu, notamment en lien avec son projet de rénovation du bâtiment qui hébergera durablement ces activités.

Le retard pris dans ces travaux aura eu un impact certain sur les objectifs mentionnés dans notre projet social.

Axe 1 : Développer la participation citoyenne et le vivre ensemble

- Maintenir les activités existantes

L'ensemble des activités du Rendez-vous des Savoirs ont été préservées cette saison, malgré le déménagement nécessaire de ces activités du bâtiment les hébergeant. Seules les balades avec l'observatoire de la vallée du Sornin ne reprendrons pas la saison prochaine car l'animateur a su développer son activité professionnelle autour de la botanique et ne pourra plus consacrer de temps bénévole à cette activité.

- Être à l'écoute de nouvelles propositions citoyennes

La présence du coordinateur au sein de la structure aura permis d'accueillir de nouvelles propositions nourrissant le projet de notre association dans son ensemble. Ces propositions se sont surtout manifestées cette année sous la forme de propositions ponctuelles, permettant à des adhérents et bénévoles de se "tester" dans l'animation de leur proposition auprès des habitants du territoire (par exemple : la cartopartie, les formations permaculture, la soupe de courges du Jardin partagé, l'accompagnement d'achats groupés, ...)

Ces propositions vont s'étoffer la saison prochaine avec la création de deux nouvelles activités régulières au sein du rendez-vous des savoirs : les cours de langue et de culture portugaises, et les ateliers tricot et couture.

Un groupe de bénévoles souhaite également organiser des petits voyages et séjours au bénéfice de ceux qui ne peuvent pas se déplacer en dehors de Charlieu. Un petit groupe de travail s'est formé sur la question.

- Soutenir les animateurs bénévoles d'activités

La présence du coordinateur a permis un suivi des activités malgré leur éparpillement sur plusieurs sites. Ce soutien est nécessaire car il permet la mise en lien des activités entre elles. Par ailleurs, ce soutien se manifeste également sur des questions plus triviales liées à des problématiques organisationnelles ou logistiques pour certaines activités. Par ailleurs, les compétences d'animation du coordinateur ont également permis de soutenir les animateurs dans l'élaboration de leurs programmes, et l'animation de certains temps d'ateliers (jeux, repas partagé et ateliers cuisine notamment).

- Mettre en place une commission de coordination mixte de l'EVS

Des suites du recrutement du coordinateur, nous avons créé un Groupe de Réflexion et d'Orientation (GRO) ayant pour vocation la réflexion et la prise de décision relative aux activités de l'EVS. Composé d'administrateurs de la MJC, et de professionnels salariés, ce groupe se réunit environ une fois par mois pour acter les orientations des activités et les partenariats naissants avec d'autres structures locales. Ce groupe a vocation à être étoffé, et pourra, dans un second temps, inclure des élus municipaux, des animateurs d'activité bénévoles, et des représentants d'associations partenaires.

Les modalités d'élargissement de cette mixité décisionnelle restent à préciser à l'heure actuelle, mais cette approche nouvelle est source de richesse et est un point d'avancement

fort relatif à l'accessibilité démocratique et à l'implication de tout un chacun dans le projet d'Espace de Vie Sociale.

Au-delà de ce groupe d'orientation, cette année aura été marquée par plusieurs temps de rencontre entre animateurs bénévoles permettant ainsi de favoriser leur inter-connaissance, et le développement de projets entre eux. Ces temps de rencontre partagés ont vocation à être développés la saison prochaine.

Axe 2 : Contribuer à la cohésion sociale de territoire

- Faire connaître et permettre une mise en relation de l'ensemble des acteurs, usagers

La place centrale du coordinateur et la posture professionnelle de ce dernier permet les mises en relations entre acteurs. Interface privilégiée des animateurs d'activités bénévoles, et en relation avec les autres professionnels de notre association, il favorise la connaissance des activités et leur mise en lien (avec le projet Fil Bleu, la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, création de jeux en bois par le club ado au Répare Café).

Le projet de création d'une plateforme numérique territoriale pour les acteurs culturels et de l'animation locale a été engagé par les pouvoirs publics au niveau intercommunal. Charlieu Belmont Communauté possède en effet toute la légitimité pour engager cette proposition aux yeux de l'ensemble des partenaires locaux, et cette initiative vient en relai des dispositifs participatifs portés au niveau intercommunal).

- Animer le fonctionnement du lieu pour permettre sa pérennisation et sa co-organisation

Cette année de transition n'aura pas permis de nous implanter dans les locaux destinés à l'Espace de Vie Sociale pour l'instant. Ainsi les principes de base du fonctionnement du lieu n'ont pas été évoqués. Cependant, les multiples déménagements et implantations variées auront nécessité la mise en place de règles de fonctionnement propres à chaque groupe pour garantir leur confort, notamment dans les lieux partagés avec d'autres structures locales.

Axe 3 : Travailler l'accessibilité

- Réduire les freins d'accès physique au lieu

Dans la recherche de nouveaux locaux pour accueillir nos activités durant cette période de travaux, nous avons priorisé les lieux permettant une accessibilité PMR pour toutes nos activités.

Par ailleurs, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, nous avons intégré un groupe de travail autour de la question de la mobilité sur le territoire. En effet, de nombreuses personnes souffrent de problématiques de mobilité sur le territoire (jeunes et moins jeunes), et nous souhaitons travailler à ces difficultés collectivement.

Hébergée dans des bâtiments municipaux, la MJC de Charlieu ne peut pas prendre seule la responsabilité de la mise en cohérence du bâti avec ses aspirations. Un travail a été engagé avec la mairie pour réfléchir à l'accessibilité et l'optimisation de l'ensemble de l'Asile Guinault

hébergeant également d'autres associations (Saint Vincent de Paul, Secours Populaire, association des portugais).

- Réduire les freins psychologiques

Si la convivialité au sein de notre association s'exprime au travers de moments partagés au sein de chaque activité proposée aux habitants, elle n'était jusqu'à lors pas incarnée au sein de la structure. Nous avons choisi de travailler à la création d'un espace convivial au sein de la MJC. Il s'incarne par la mise à disposition d'un petit salon accessible à tout un chacun à tout moment d'ouverture de la MJC. Des boissons chaudes (café et thé) sont mises à disposition des visiteurs, ainsi qu'une bibliothèque volante accueillant la presse locale quotidienne. Symboliquement cet espace permet de signaler qu'on peut également venir à la MJC "pour ne rien faire" si ce n'est rencontrer des gens et profiter d'un espace convivial.

Des PC en libre-service sont également accessibles. Notre salarié chargé de l'accueil peut s'assurer de leurs bons usages, et prodigue également quelques conseils pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'informatique.

- Proposer des espaces de dialogue permettant l'expression de tous

Un temps de débat a été proposé cette année en prenant prétexte des élections présidentielles pour aborder publiquement la question de la représentativité démocratique.

Des temps rassemblant les animateurs d'activités bénévoles ont permis l'expression de difficultés et de souhaits qui étaient jusqu'à lors en dehors de nos radars. Ces temps sont appelés à être renouvelés la saison prochaine.

Axe 4 : Soutenir le projet familial (de l'enfant au grand parent)

- Mettre en place des temps d'échanges entre professionnels

Nous avons créé cette année des temps d'échange entre pôles d'activité de la MJC (réunions d'équipes et réunions de pôles) qui permettent le partage d'information et le développement de projets communs.

Ces temps favorisent l'interconnaissance des dispositifs portés par la MJC, et permettent déjà d'entrevoir le développement de synergies (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Activités jeux, SISM...). Ces explorations se font sur un tempo relativement lent, car il convient de sécuriser le croisement des dispositifs afin de garantir le confort de tous dans les rencontres créées entre les publics, ainsi que le respect des cadres d'intervention légaux de chaque projet (confidentialité, anonymat, respect des informations personnels, sécurité...).

- Intégrer les réseaux locaux relatifs aux publics de la famille (des enfants aux grands-parents)

La participation au diagnostic partagé de la CTG cette année sur la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont est une première étape ayant permis la rencontre d'acteurs multiples, ainsi que le repérage de notre association comme relais des initiatives portées

localement à destination de la Famille. Chacun des pôles d'activité de la MJC œuvre également dans des réseaux spécifiques liés à son cœur de métier et son public cible. Les temps de rencontre entre pôles d'activités permettent de mutualiser ces contacts dans une logique d'intelligence collective.

Analyse de l'environnement

Une situation géographique limitrophe avec une dynamique fragile

La commune de Charlieu s'étend sur 6,7 km² et comportait 3695 habitants en 2019¹. Elle appartient au pays Roannais et est la commune chef-lieu du canton associé. Elle appartient aujourd'hui à la Communauté de Communes Charlieu-Belmont qui comporte 25 communes et 23377 habitants.

Située dans le département de la Loire, qui est affilié à la région Auvergne Rhône Alpes, la commune de Charlieu est limitrophe du département de la Saône et Loire, affiliée à la Région Bourgogne Franche Comté.

L'INSEE définit ce type de commune comme une petite unité urbaine, qui polarise de nombreuses activités utiles aux habitants. Elle se définit comme la centralité d'un bassin de vie où l'on peut trouver un certain nombre de services et d'équipements.

En effet, les habitants du bassin de vie ont accès à des équipements importants pour leur vie quotidienne. L'offre scolaire public allant du primaire au lycée accueillait 1410 élèves tandis que l'offre scolaire privée catholique accueillait 472 élèves en 2021. Des temps périscolaires sont proposés par la garderie municipale le matin et le midi, et la MJC de Charlieu avec son centre de loisirs en propose pour la sortie d'école.

Pour ce qui est des loisirs, des équipements culturels et sportifs tels qu'une salle de sport public, une piscine, un stade de foot, une médiathèque, un cinéma sont accessibles dans le centre de Charlieu.

D'après l'ARS, la commune se situe dans un zonage ZAC (Zone d'Action Complémentaire) avec une population qui connaît des difficultés dans l'accès au soin². L'offre médicale se constitue d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, d'un centre mutualiste de santé, de plusieurs professionnels du milieu paramédical ou de soins (ostéopathes, orthophonistes, orthoptistes, psychologues...). Un hôpital est également présent sur la commune proposant un service de soins, de réadaptation et également un EHPAD. Une résidence publique autonomie seniors "La Petite Provence" (gérée par le CCAS) accueille des personnes âgées, et une structure privée "Le Clos Saint Gildas", est positionnée sur le même marché, avec une offre de service supérieure.

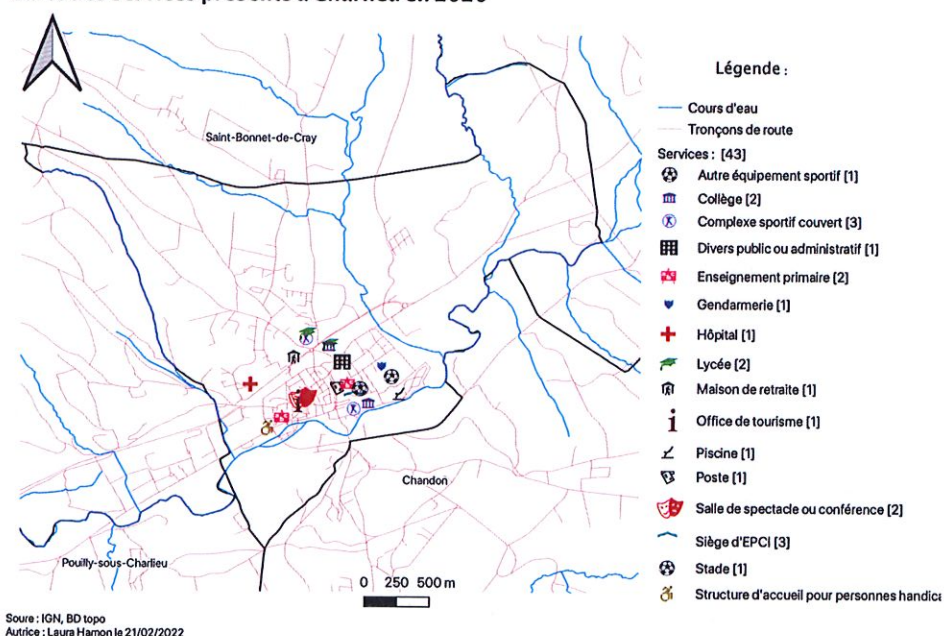
¹ Bilan démographique 2019. INSEE. Consulté le 19 juillet 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-42052>

² Zonage de médecine générale, réalisé le 8 février 2022, ARS. Consulté le 19 juillet 2022/ <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/guide-le-zonage-de-medecine-generale>

L'équipe municipale a investi en 2016 dans la création d'une maison des services qui offre l'accès à une antenne locale de Pôle-Emploi, de la CARSAT, un guichet social départemental, une antenne de l'UDAF ainsi qu'un espace Cyber. Un centre des impôts et une poste sont également présents.

Au sein de la mairie, un CCAS assure aux habitants le droit d'avoir accès à des droits sociaux, des repas conviviaux et des colis d'aide alimentaire. Le secteur associatif qui comporte 74 associations fonctionnement nationalement ou localement et dont les intérêts sont divers est également source de dynamisme local. Le Secours Populaire qui est situé dans le même bâtiment que la MJC, assure ses missions de distribution de denrées alimentaires d'urgence et pérenne auprès des personnes en difficulté. Saint Vincent de Paul propose également de l'aide aux personnes en difficulté. Un ESAT accueille 55 travailleurs en milieu protégé et 12 dans la section spécialisée.

Carte des services présents à Charlieu en 2020



Ces structures sont des acteurs importants de l'animation socio-culturelle locale, de la santé et de l'éducation. Elles offrent aux charliendins et aux habitants des communes environnantes la possibilité d'avoir accès à de multiples services adaptés aux différents besoins. Nous pouvons constater ici que la position de Charlieu, pourtant située en milieu rural, offre des services similaires à un centre urbain et permet alors d'offrir un cadre de vie et des services publics aux habitants leur permettant de subvenir aisément à leurs besoins tout en étant en milieu rural. L'investissement des acteurs locaux est actuellement favorable pour dynamiser le développement local de la commune.

Caractéristiques de la population

En 2019, la commune de Charlieu comptait environ 3695 habitants sur le territoire. Entre 2013 et 2019, la population a diminué de 8 habitants dans un contexte où le taux de mortalité de 16,1 % est deux fois plus important que le taux de natalité qui est de 8,5%. Entre 2013 et 2018, le solde naturel était négatif puisqu'il était de -0,8 alors que le solde apparent des entrées/sorties sur le territoire était de 0,7.

Si le nombre d'habitants a faiblement évolué entre 2013 et 2019, la répartition de la population par tranches d'âge s'est modifiée durant la même période. D'après le graphique ci-dessous, nous pouvons constater qu'entre les deux années, la part de la population âgée entre 45 et 59 ans représentait environ 20% de la population totale. Cette part de la population a faiblement évolué. Concernant la part de la population âgée entre 60 et 74 ans, nous pouvons constater qu'elle a augmenté d'environ 5 points entre 2013 et 2019, alors qu'elle avait seulement augmenté de 2 points entre 2008 et 2013. La part des habitants de plus de 75 ans s'est plutôt stagnée à environ 16% entre 2013 et 2019.

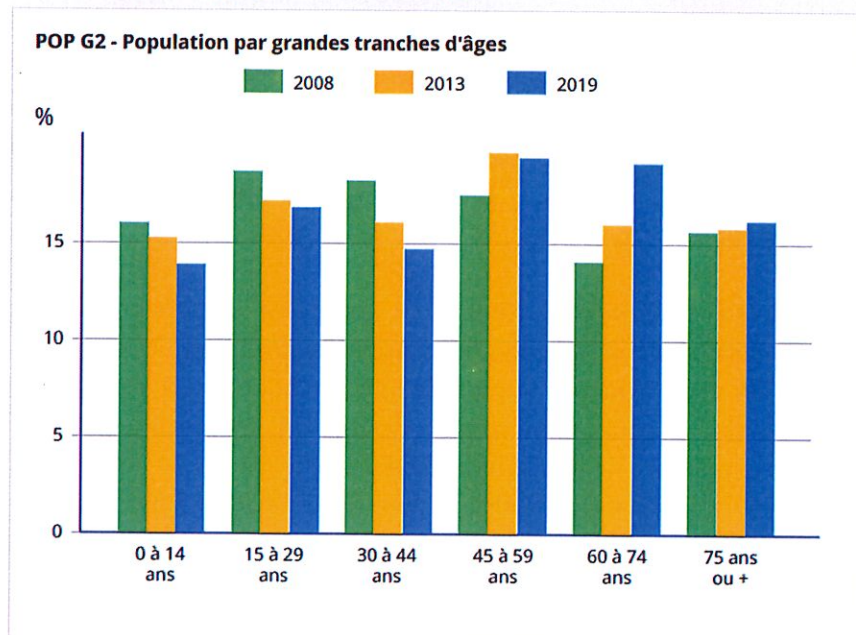
D'autre part, les tranches d'âge entre 0 et 14 ans et 30 et 44 ans ont davantage eu tendance à diminuer de 2 points entre 2013 et 2019, tandis que celle âgée entre 15 et 29 ans s'est plutôt stabilisée d'environ 16 points.

La répartition par tranche d'âge de la population Charliendine est relativement répartie de manière aplatie. Suivant les chiffres de l'INSEE et le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la CTG, il est lisible que la population de Charlieu est relativement âgée puisque 33,8% de la population a plus de 65 ans, comparé à une moyenne départementale qui s'élève à 28,4%.

Le graphique permet alors de constater que par sa hausse significative des tranches d'âge les plus élevées par rapport aux autres, Charlieu est un territoire dont la population a tendance à vieillir et qui connaît des difficultés pour attirer et retenir une population jeune.

De plus, 38,2% de la population de plus de 65 ans est retraitée, alors que la moyenne départementale s'élève à 30,9% selon l'INSEE.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Ces chiffres qui décrivent la situation démographique à Charlieu présentent un caractère important étant donné que les offres de service proposées localement doivent permettre de répondre aux besoins de la population, tout en permettant aux autres tranches d'âge de population de pouvoir bénéficier de services adaptés à leurs besoins qui peuvent être différents. Dans le cas présent, il est possible de commenter ici que la répartition des habitants par tranches d'âge met en lumière que la commune fait face aux enjeux d'une population de plus en plus vieillissante, qui a des difficultés à pérenniser les habitants jeunes, et à se renouveler avec de nouveaux habitants étant dans les mêmes tranches d'âge.

Il apparaît maintenant important de mettre en lumière la composition des ménages en 2019 :

- La part de population totale qui constitue un ménage d'une personne était de 28,9% alors que cette part de la population représente 17,20% à l'échelle départementale. 14% de la population totale Charliendine consistait en une famille monoparentale alors que ce chiffre s'élevait à 9,9% à l'échelle départementale.
- 37,7% des personnes ayant entre 55 et 64 ans, 40,3 % des personnes entre 65 et 79 ans, 65,4% des personnes qui ont entre 80 ans ou plus vivent seules dans un domicile.

Par leurs importances significatives, ces chiffres montrent que les lieux de sociabilité qui favorisent la création de relations, d'activités communes et de projets collectifs tels que l'EVS de Charlieu ont un rôle important pour réduire le risque du sentiment de solitude des personnes vivant seules dans un milieu rural.

Par ailleurs, 13,5% de la population charliendine était au chômage en 2019 ce qui est très légèrement supérieure à la moyenne de la Loire qui s'élève à 13%.

La population active ouvrière s'élevait à 29,1% et la population de cadres était de 12,6% la même année. La part active agricole de la population était peu élevée puisqu'elle était de 0,7%. Il faut également savoir que 16% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Thématiques identifiées

L'analyse croisée des données froides et chaudes (issues du diagnostic social territorial de 2018) du territoire montre une continuité des thématiques identifiées en 2018.

En effet, plusieurs éléments sont à prendre en considération :

Concernant le territoire :

- Charlieu est la ville centre de son bassin de vie et concentre beaucoup de services publics et parapublics, permettant aux citoyens l'accès aux droits civiques, la consommation (avec une grande part de commerces indépendants), et l'accès aux loisirs (théâtre, cinéma, sports, culture, patrimoine...). Cependant cette richesse est à contrebalancer de la problématique de la mobilité sur le territoire et du vieillissement certain de la population.
- Notre bassin de vie souffre d'un manque de professionnels de santé.

Concernant la population :

- Le taux de pauvreté sur la commune de Charlieu est légèrement supérieur à la moyenne départementale (16% à Charlieu, contre 15.1% au niveau départemental).
- Une grande partie de la population vit seule (28.9% à Charlieu, contre 14% à l'échelle du département). Cet isolement s'exprime aussi dans le contexte familial à différents niveaux : 14% des familles sont monoparentales, et 40% des plus de 65 ans vivent seuls à leur domicile.

Résultats du diagnostic participation "Animation sociale"

Mené dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée en 2017, ce diagnostic participatif a été réalisé avec le concours du bureau d'étude "La Boîte à Tisser du Lien" en Décembre 2018.

Les attentes des habitants ont été repérées par différents moyens : à l'aide d'un questionnaire, d'interviews, et lors de deux rencontres coopératives ouvertes à l'ensemble des habitants.

De ces différents temps de rencontre et d'échange, quatre thématiques principales ont été identifiées :

- L'offre d'**animation culturelle** qui apparaît comme étant à renforcer
- L'**animation sociale** apparaît manquer de coordination et de visibilité
- Les **services à la personne** (prise en compte du handicap ou difficulté sociale) sont également soulignés comme manquants ou mal repérables
- Une attente concernant des **espaces de rencontres sur les enjeux de consommation** durable (produits locaux, développer et valoriser une consommation durable de territoire).

Les objectifs repérés et abordés lors de la réunion publique coopérative sont :

- Permettre de **créer du lien**,
- **Agir au quotidien sur sa consommation**,

- La question de l'**accessibilité** autant physique (locaux) que psychologique (lutter contre le manque de visibilité et le sentiment de ne pas être concerné)

Les éléments du diagnostic territorial amènent aussi à prendre en considération plusieurs nécessités :

- Développer une action auprès des **familles** dans sa globalité, et non comme un ensemble d'individus
- Développer les actions auprès des **jeunes**, plus particulièrement les jeunes adultes peu ou pas diplômés.

Enfin, les éléments de diagnostic propres au territoire et à la structure font ressortir :

- Une dynamique locale existante mais fragile (difficultés d'accès aux services et loisirs, fragilité commerciale, vieillissement de la population...)
- Des problématiques spécifiques à des publics (personnes âgées, famille monoparentale, précarité, chômage...)
- Des locaux non adaptés et en partie vétustes
- Une difficulté de mobilisation de certains adhérents

Ces différentes thématiques, couplées aux travaux déjà engagés lors de cette première année d'activité permettent de nous projeter au mieux sur le développement des axes précédemment évoqués.

Cap vers 2025

L'animation locale, notre fil rouge

L'objectif global des espaces de vie sociale est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. (Circulaire CNAF, juin 2012)

La MJC de Charlieu vise à promouvoir son projet d'éducation populaire et culturel tant en interne qu'en externe. Acteur du vivre ensemble et de la mobilisation citoyenne autour des questions de société, elle s'adresse à tous. En phase avec son territoire et ses partenaires, elle suscite la responsabilisation et la participation des adhérents, des habitants, et de ses salariés dans la construction de ses projets. Interface entre les habitants et les pouvoirs et dispositifs publics, la MJC est un des outils de mobilisation citoyenne sur le territoire, et permet à ce titre de renforcer la participation citoyenne.

Notre association intègre dans son essence ces principes fondamentaux, et possède comme objet premier le développement de l'autonomie et l'épanouissement des individus par l'accès à l'éducation et la culture, permettant la construction collective d'une société plus juste et solidaire.

Article 2 : Objet social et vocation de l'association

La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux.

Article 3 : Valeurs

La MJC adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France jointe aux présents statuts. Elle est ouverte à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie.

Article 4 : Missions et moyens d'actions

La MJC élabore, formalise et évalue à intervalles réguliers un Projet Associatif. Elle fait vivre la démocratie au quotidien, répond aux attentes des habitants, anime des lieux d'expérimentation et participe ainsi au développement local.

Les actions pour et avec les Jeunes sont une part importante de sa mission. Elle propose aussi des activités et services pour les enfants et les adultes encourageant ainsi l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.

La participation citoyenne, un principe méthodologique incontournable

Inhérente au fonctionnement de notre association, la participation citoyenne est et restera un principe fondateur et fondamental à chacune de nos actions. Que ce soit pour les activités et projets (Rendez-vous des savoirs, festivals des Férus et Férires, soirées Découverte du Monde...) ou pour le pilotage et l'orientation de notre structure associative, nous souhaitons privilégier la participation de tous comme condition sine qua none de nos entreprises communes dans une logique de croissance collective et de partage des savoirs.

Le caractère social de notre mission d'animation est également présent dans notre projet associatif, et nous souhaitons poursuivre nos efforts collectifs autour des défis que nous nous sommes posés, avec et pour les habitants de notre bassin de vie.

Synthèse du projet associatif 2020-2024 :

- Défi 1 : Développer la participation citoyenne, le vivre ensemble et la solidarité.
 - Action 1 : Mobiliser et inviter les adhérents et citoyens à prendre part à la vie de la MJC (via la création et l'extension de commissions mixtes rassemblant adhérents, bénévoles, professionnels et partenaires)
 - Action 2 : Mobiliser les salariés dans leur capacité à être des relais des projets associatifs et sociaux auprès des publics.
 - Action 3 : Développer systématiquement des actions ou activités dans les espaces publics de la ville de Charlieu et alentours permettant de créer des rencontres et des échanges facilitant la collecte des attentes et envies des publics.
- Défi 2 : En phase avec son temps, ses valeurs, son objet :

- Action 1 : Effectuer une veille prospective sur des réflexions culturelles, sociales et opérationnelles (famille, enfance, jeunesse, intergénérationnel, numérique, culture, transitions, genre, démocratie, laïcité, apprentissage...)
 - Action 2 : Créer des synergies d'acteurs permettant d'être force de proposition et d'action à l'échelle intercommunale dans les domaines socio-culturels et économiques
 - Action 3 : Organiser des débats publics sur des thématiques sociétales de fonds et des sujets d'actualité.
 - Action 4 : Poursuivre l'organisation des actions favorisant les ouvertures (culturelles, symboliques, cognitives) sur le monde et permettant de faciliter la mobilité géographique.
- Défi 3 : Améliorer les conditions d'accueil de tous les publics, rendre la MJC plus attractive et adaptée
 - Action 1 : Participer aux réflexions d'agrandissement des locaux avec la Mairie
 - Action 2 : Travailler en synergie avec les associations locales pour l'aménagement d'espaces partagés accordant leur place à chacun.
 - Défi 4 : Réaffirmer son identité et affiner la communication
 - Action 1 : Diversifier les supports de communication et s'assurer de leur efficacité en tenant compte de leurs impacts écologiques
 - Action 2 : Produire un message clair relatif aux valeurs portées par la MJC
 - Action 3 : Maintenir du lien et actualiser les informations via les réseaux sociaux sans pour autant accentuer la fracture numérique.

Des dynamiques partenariales au service du développement des territoires

Nous avons cette année intégré une dynamique d'échange et d'action avec les autres EVS du territoire (AFR de Pouilly sous Charlieu, ADMR de Belmont). Et ces premiers temps d'échange permettent d'entrevoir de belles perspectives en matière d'action communes.

Les réseaux institutionnels locaux (CTG, PAT, dynamique des acteurs culturels) nourrissent nos actions, et permettent à tous les acteurs en présence de mettre en vue leurs actions dans le développement d'activités au service du territoire et de sa population. Nous souhaitons poursuivre cet investissement.

Le présent projet social est le fruit de multiples concertations et échanges croisant une grande variété d'acteurs territoriaux. Sa richesse est le reflet de la valeur ajoutée des regards croisés dans le dessin de projets transversaux.

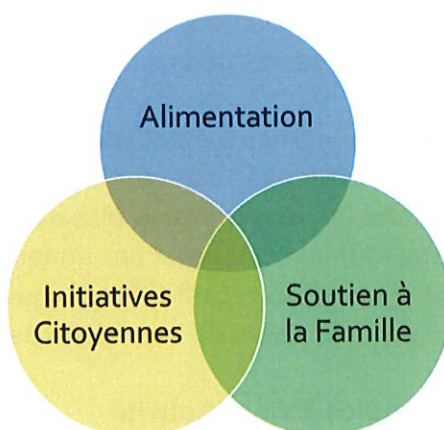
Actions entreprises

En cohérence avec les actions entreprises lors de la nouvelle CTG 2022-2025, le conseil d'administration de la MJC, les bénévoles et les habitants impliqués dans les projets, nous pensons pertinent de ré-affirmer les 4 priorités initialement évoquées dans notre premier projet social :

- Développer la participation citoyenne et le vivre ensemble

- Contribuer à la cohésion sociale de territoire
- Créer les conditions d'accessibilité
- Soutenir le projet Familial

La structuration des activités de l'Espace de Vie Sociale étant toujours en cours d'avancement, et les projets initiés n'étant pas encore arrivés à terme, il nous paraît important de poursuivre nos efforts avant de pouvoir en mesurer les impacts durables pour notre territoire.



Afin de mettre en synergie ces 4 priorités, nous avons structuré les activités de l'EVS en trois champs d'actions permettant le développement transversal des activités en lien avec nos partenaires territoriaux et les équipes et projets de notre association.

Ces trois piliers nous permettent de nous projeter de manière relativement complète dans la mission d'animation de la vie locale que nous nous sommes donnés.

Action 1 - Initiatives citoyennes

1. Développer la participation citoyenne et le vivre ensemble

Maintenir et soutenir les activités existantes

Les activités du rendez-vous des savoirs sont animées par des bénévoles et leur maintien participe au lien social, à la valorisation des compétences et permet d'encourager d'autres citoyens à s'engager pour leur communauté.

Parmis ces activités : Atelier mémoire, Dictée, Autour des mots, échange en langue étrangère (anglais, italien, portugais), répare café, autour des livres...

Être à l'écoute de nouvelles propositions

Accompagner les bénévoles dans la création de nouvelles activités. Soit dans le développement d'activités émanant des rendez-vous déjà existants (création de voyages en lien avec le groupe Jeux), soit dans l'accueil de nouvelles propositions régulières valorisant les savoir-faire des uns et des autres (petit journal, atelier couture).

Participer à la vie du lieu

Accueillir et orienter les habitants et incarner la convivialité souhaitée au sein de l'Espace de Vie Sociale.

Mettre en place des outils collectifs permettant à tout un chacun de prendre sa place de bénévole et de s'intégrer dans la vie commune du lieu (agenda partagé, rotation des services nécessaires à la tenue du lieu, permanences).

Participer à l'organisation des grands événements culturels de la MJC

Les Férus (festival d'arts de rue) et les Férires (Festival d'humour) sont des initiatives portées par des groupes mixtes rassemblant des bénévoles et des professionnels. Ils permettent une implication croisée de nombreux adhérents et habitants à différents niveaux (commission alimentation, programmation, technique, billetterie, communication...).

Les soirées Découverte du Monde ont également vocation à perdurer, et à évoluer selon les envies de participation perçues parmi les habitants.

Création d'une commission des animateurs d'activité bénévoles

Les animateurs bénévoles ne se croisent pas forcément dans leur fréquentation respective de notre association. Nous souhaitons les rassembler à plusieurs moments dans l'année pour d'une part récompenser leur engagement bénévole par un temps convivial partagé, et pour permettre plus d'interconnaissance entre eux. Cette interconnaissance est une condition sine qua non du développement et du croisement de leurs activités.

Opérer un rapprochement des pôles EVS et Activité

Afin de faciliter la lisibilité de nos propositions, nous envisageons de fusionner les deux pôles d'activité principaux de la MJC : le pôle EVS (rassemblant à l'heure actuelle les activités bénévoles, régulières, ponctuelles, et les propositions culturelles), et le pôle « Activité » (rassemblant les activités soumises à cotisation et dispensées par des animateurs d'activités professionnels, salariés ou prestataires).

Par ailleurs, les activités ciblées public « Jeune » seront placées dès Septembre 2022 sous la coordination de l'animatrice du Secteur Jeune.

L'objectif de cette structuration nouvelle est de favoriser les rencontres et d'initier des croisements entre différents dispositifs. Par ailleurs, en regroupant sous la même appellation ces activités, nous pensons faciliter la lecture des propositions d'animation auprès de notre public. Ce faisant, nous placerions alors sur un même plan les activités bénévoles et les activités professionnelles, ce pour renforcer la valorisation et le poids que nous souhaitons accorder aux activités et propositions bénévoles.

2. Contribuer à la cohésion sociale de territoire

Développer des liens avec l'écosystème local

Développer des liens avec d'autres associations locales permettant de favoriser le développement des projets citoyens et de faciliter les rencontres et les interactions sociales.

La position de la MJC dans l'écosystème local permet également aux coordinateurs d'assurer des liaisons entre les dispositifs publics locaux (PCAET, PAT, CTG), et les initiatives portées à petite échelle par des groupes de citoyens engagés localement.

Par ailleurs, les réseaux associatifs permettent de développer nos interconnaissances et d'accueillir plus de publics, pour lutter notamment contre toutes les formes de précarités (sociales, géographiques, économiques...).

Nous souhaitons poursuivre les travaux entrepris avec les pouvoirs publics, avec les partenaires associatifs solidaires (Secours Populaire, CCAS, Secours Catholique, Saint

Vincent de Paul), et culturels (Fêtes de Septembre, école de musique, médiathèque, musées...).

Ces éléments permettent aux habitants de s'ouvrir sur leur environnement social et culturel.

Action 2 - Permettre l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité

Depuis 2007, des adhérents de la MJC de sont investis autour de la thématique alimentaire via différentes mobilisations bénévoles plus ou moins indépendantes : l'AMAP, le jardin partagé, les ateliers cuisine, les repas et goûters partagés...

Nous souhaitons renforcer cette dynamique en créant plus de liens entre ces activités, et développer un véritable projet de sensibilisation et d'accessibilité à l'alimentation de qualité.

Par ailleurs, lors des travaux entrepris avec nos partenaires associatifs et institutionnels, nous avons pu identifier l'alimentation comme une thématique partagée vectrice de sens dans l'accompagnement des transitions nécessaires de nos modes de vies pour participer à la création d'une société plus juste et respectueuse de l'environnement et de nos concitoyens. Une approche pédagogique descendante étant jugée trop excluante, nous souhaitons aborder la question alimentaire par ses aspects ludiques : plaisir de manger, de se retrouver et de partager, dans le respect des moyens de chacun.

Le projet se dessine donc comme la création d'un lieu ressource autour de l'alimentation, un lieu de bien-vivre au service d'apprentissages collectifs.

3 volets viennent nourrir ce projet :

- Production : en lien avec le jardin partagé et la transmission de nouvelles techniques de jardinage, ainsi qu'avec les producteurs de l'AMAP et des marchés de Charlieu.
- Transformation : proposer aux adhérents des ateliers cuisine et des temps dédiés à la transformation alimentaire.
- Consommation : partager des moments conviviaux et gourmands dans notre future salle de restauration avec des tarifs solidaires accessibles à tous.

Accompagner et renforcer les activités bénévoles en lien avec l'alimentation

Soutenir les animateurs bénévoles et les mettre en lien avec l'ensemble des activités de la MJC pour valoriser leur engagement, et faciliter leurs actions.

Développer des partenariats

Travailler avec l'éco système local pour développer des liens sous plusieurs formes :

- Avec les producteurs locaux pour organiser des visites de fermes et d'exploitation, et établir des partenariats pour le sourcing de produits consommés dans le cadre de nos activités associatives (goûters, repas, festivals)
- Avec des nutritionnistes et diététiciens pour accompagner les animateurs bénévoles, et pour proposer des temps d'activités autour de la cuisine (ateliers cuisine, repas partagés) lors desquels des rencontres sont possibles avec des professionnels de

santé, pour aborder la santé "hors cabinet", et permettre à des publics éloignés des services de soin de s'en rapprocher.

- Avec des associations caritatives locales pour combler le fossé entre l'aide alimentaire d'urgence et le développement de l'autonomie des individus dans le respect de leur dignité.

S'assurer que nos consommations sont respectueuses de l'environnement et de notre société

L'alimentation est présente dans l'ensemble des projets de la MJC, et est une thématique transverse à tous les pôles. Les temps de repas conviviaux participent également au bon climat social et aux rencontres (professionnels, bénévoles, administrateurs...).

Nous souhaitons développer des habitudes alimentaires vertueuses pour systématiser le sourcing local, avoir le souci et le respect des besoins et envies alimentaires de tous. Cette proposition pourrait passer par la création et l'engagement au respect d'une charte qualitative en la matière.

Nous souhaitons également transmettre le souci d'une consommation durable à nos publics et en favoriser l'accès, notamment via le travail d'animation de réseaux.

Continuer de contribuer au travail de création d'une plateforme numérique territoriale

Engagée dans le cadre du PAT et de la CTG, la création d'une plateforme collaborative et participative territoriale liée à l'alimentation est une action que nous souhaitons poursuivre. Elle ne pourra porter ses fruits que dans quelques années, mais porte déjà en son sein de nombreuses perspectives intéressantes en matière de développement des solidarités à l'échelle locale, et le partage d'informations nécessaires aux consommateurs pour l'éclairage de ses choix et l'orientation de ses actions.

Action 3 - Développer la transversalité des dispositifs pour favoriser l'implication de tous les membres de la famille

Les différents pôles d'activités qui composent la MJC de Charlieu portent des dispositifs complémentaires, mais leur pluralité et contraintes respectives crée souvent des points de frictions ne facilitant pas systématiquement l'élaboration et l'action collective.

Le Centre de loisirs

L'ALSH de la MJC de Charlieu (3-14 ans) travaille à l'accompagnement de la parentalité depuis 4 ans, suite notamment au diagnostic partagé de la première CTG. Depuis Janvier 2020, il porte le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui a vu le jour modestement dans un contexte de crise sanitaire avant de s'incarner plus vastement en Novembre 2020. Actuellement en reconduction, ce projet porte nos envies d'ouverture vers d'autres structures du territoire (scolaires notamment), et vise à répondre aux attentes partagées des parents, professionnels de l'enfance et des enfants / élèves :

- Faciliter l'acquisition des savoirs et développer l'autonomie
- Élargir les centres d'intérêt des jeunes, et promouvoir leurs apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de leur environnement.
- Mettre en valeur les compétences et acquis des élèves

Le Secteur jeunes

Priorité d'action de la MJC, et essentiel au fonctionnement de notre association, le secteur jeune vise à :

- Développer la politique jeunesse en soutenant les projets initiés par les jeunes eux-mêmes en s'appuyant sur des dispositifs existants (CTG, Erasmus+,...)
- Soutenir les projets autour de la culture, de la solidarité ainsi que des loisirs. Favoriser les manifestations locales dans leur potentiel de rencontre avec d'autres jeunes du territoire.
- Associer systématiquement les jeunes dans les projets de notre association (Férus, Férives, Activités, représentations culturelles...)
- Valoriser l'engagement des jeunes dans les divers projets et leur accorder une place centrale.

Une relation différente s'établit entre jeunes et adultes, jeunes et élus locaux. Ils sont par ailleurs, acteurs de leurs propres projets et mettent en œuvre toute la logistique pour la réalisation de ceux-ci.

Le secteur jeunes possède un agrément de la DDSC « accueil jeunes ». Il est le dernier existant sur le territoire. Les démarches de préfiguration d'une prestation jeunes étendue ont été engagées, et le secteur jeunes sera en capacité d'accompagner plus en proximité les jeunes de 14 à 25 ans dès la saison prochaine.

Le Cocon - PAEJ

Développant un projet autour de la parentalité des jeunes de moins de 25 ans, avec la création d'un espace d'échange "Thé Doudou", le cocon étend sa proposition d'accompagnement des jeunes en proposant des temps réflexifs autour de la parentalité.

Les objectifs de ces temps sont de :

- Parler, échanger, aborder les doutes, les questionnements, et les expériences de la parentalité entre pairs, rompre l'isolement de certains parents, se rencontrer et créer du réseau, une relation de confiance entre parents et professionnels.
- Améliorer le lien, l'attachement entre parents et enfants, travailler les enjeux de séparation avec les plus grands.
- Accompagner à la parentalité.
- Proposer un espace de répit parental permettant la coexistence des identités individuelles au sein de la fonction parentale.

L'Espace de Vie Sociale

Accompagnant les initiatives bénévoles, l'EVS est en contact privilégié avec les adultes et seniors du territoire qui s'engagent pour leur communauté. Ce faisant, ces activités permettent de :

- Rompre l'isolement pour nombre de seniors vivant seuls
- Valoriser les compétences des uns et des autres en les intégrant à un écosystème social au sein duquel elles prennent sens via le partage.
- Développer l'interconnaissance et les solidarités de voisinage.
- Favoriser le développement individuel avec la mise en situation de décider et d'agir de nos concitoyens, permettant ainsi de lutter contre la réification des évolutions sociétales.

L'ensemble des actions portées par les différents pôles d'activité de la MJC nous permet de toucher un public extrêmement large sur le bassin de vie de Charlieu : tout type d'individu entre 3 et 99 ans, en lui proposant des activités variées favorisant les rencontres croisées.

Aussi, nous souhaitons développer plus de transversalité entre les projets existants, et intégrer progressivement la dimension multipublics, tout en conservant des temps nécessaires entre tranches d'âges. C'est le cas notamment cette année avec la création de temps de jeux (parents- enfants, enfants-ados), avec la mise à disposition du répare café pour certaines activités jeunes (enfants-adultes) ou encore via le projet SISM croisant les regards différents sur les questions de l'environnement et de la santé mentale.

Les objectifs :

- S'appuyer sur les projets existants et les professionnels les accompagnant pour favoriser la détection et l'analyse des besoins de nos publics afin de nourrir une réflexion et une élaboration commune.
- Favoriser la création de "passerelles" entre les dispositifs centrés sur des publics types avec d'autres actions portées au sein de notre structure (via l'alimentation, la culture, le loisir).
- Associer le plus largement possible les habitants de tous âges aux questions liées à la famille et à l'accès à la culture.

Moyens d'action

Implantation des locaux

Hébergée dans des bâtiments municipaux, la MJC de Charlieu bénéficie d'un investissement fort de la part de la mairie de Charlieu pour l'entretien des locaux. Cet investissement se manifeste également dans la rénovation du bâtiment dit du "Rendez-vous des Savoirs" prévue cette année.

Devant initialement débiter au mois de Novembre 2021, le début des travaux de rénovation a souffert d'un contexte national et global peu propice et aura été finalement retardé à Juillet 2022. Sur cette période, l'ensemble des activités hébergées dans le bâtiment a été repositionné dans différents locaux pour leur permettre de perdurer sans trop d'impact pour les animateurs bénévoles et les adhérents.

Les locaux hébergeant des activités de l'EVS actuellement :

- Le centre Béthanie (ancien centre social de Charlieu, propriété actuelle de la paroisse Sainte Marthe)
- La petite Provence (résidence autonomie Séniors)
- La salle des associations de la Mairie de Charlieu
- L'EHPAD de Charlieu
- La MJC de Charlieu
- Le Centre de Loisirs Armand Charnay

Le projet de rénovation du bâti est désormais engagé, et laisse présager de belles perspectives pour les années à venir. Il devrait voir le jour au printemps 2023.



Outils

Le bâti prévu intègre un espace de travail pour l'animateur coordinateur de l'EVS. Il sera équipé d'un poste informatique, d'une ligne directe et d'une connexion internet.

Un poste informatique pourra également être mis à disposition des adhérents et habitants, d'une part pour permettre de lutter contre la fracture numérique, d'autre part, pour permettre aux adhérents et engagés associatifs d'avoir accès aux documents et outils de travail nécessaires à leurs besoins (rédaction de documents, recherches internet pour le besoin des projets, recherche de financement, accès aux plateformes numériques collaboratives PAT et CTG...)

Les moyens de communications sont mutualisés avec ceux de la MJC, afin de maximiser les impacts et la couverture de la communication.

Modalités d'évaluation

Afin d'assurer un suivi des actions précis, et d'encadrer la souplesse d'action souhaitée dans ce projet d'espace de vie sociale, nous souhaitons mettre en place un temps d'évaluation global tous les 6 mois, fin décembre et fin juin.

D'une part, ces évaluations nous permettront d'assurer un suivi légal et budgétaire nécessaire à la sécurisation de nos activités. D'autre part, elles permettront d'assurer la cohérence entre les actions entreprises et leurs objectifs, et d'en séquencer au mieux leur développement dans le temps.

Cette logique itérative est également nécessaire pour assurer le portage collectif de ce projet. En effet, la diversité d'acteurs (adhérents, habitants, administrateurs, professionnels, partenaires) interagit avec notre structure selon des rythmes et des implications différentes. Des temps d'évaluation réguliers nous paraissent donc nécessaires à la transmission des informations globales nécessaires à l'appropriation des projets par le plus grand nombre.

Enfin, ces temps réguliers seront nécessaires à la construction du récit des transformations que nous souhaitons voir parachevées pour notre structure et notre territoire.

Des critères d'évaluation seront définis pour chaque projet en fonction des objectifs et contenus.

Cependant, plusieurs éléments peuvent d'ores et déjà être identifiés à l'échelle du pilotage global du projet :

- Nombre et type de participants aux activités de la MJC-EVS : développer l'intégration de tous nécessite de diminuer l'importance de l'entre-soi inhérente à notre vie associative. Nous souhaitons également développer des activités multi-public, et la typologie des participants est importante à prendre en considération.
- Nombre et typologie des partenariats noués et développés : via la construction de cartographie d'acteurs laissant apparaître la nature des liens entre eux, et la compilation de versions, nous souhaitons créer un outil d'analyse de l'évolution de notre écosystème (associatif et institutionnel).
- Nombre et composition des commissions mixtes dans la gestion des projets et de notre association.
- Nombre, objets et typologies des projets transversaux portés en partenariat avec les entités internes et externes à la structure.

Projection financière

C'est en nous appuyant sur une première année d'exercice en tant qu'Espace de Vie Sociale que nous pouvons estimer nos besoins financiers.

Si une analyse financière détaillée sera produite à la fin de cette première période d'agrément, en Janvier 2023, nous savons d'ores et déjà que ce projet est déficitaire et nécessite une part importante d'autofinancement.

La question se posant au travers des activités de l'EVS de la MJC de Charlieu est la possibilité de développer un modèle économique viable pour notre structure tout en permettant l'accessibilité pour un plus grand nombre, sans pour autant trop "enfermer" notre pouvoir d'agir localement dans des dispositifs de financement public pouvant avoir pour effet d'orienter trop fortement nos activités.

Un équilibre est donc à trouver entre le recours aux financements publics et le développement d'activités génératrices de revenus pour la structure et les projets des adhérents.

Un travail sera engagé spécialement sur cette question au second semestre 2022.

En imaginant une reconduction stricto sensu du mode de fonctionnement que nous avons éprouvé lors de cette première année d'agrément, nous pouvons établir le budget prévisionnel annuel suivant pour l'année 2023 (présenté en page suivante).

Considérant le fonctionnement de la CAF, notre financeur principal sur ce projet, un budget annuel plus précis sera proposé pour la première année d'agrément (2023-2024).

Par ailleurs, différents sujets sont encore à affiner :

Un besoin d'investissement certain en mobilier se manifestera pour l'emménagement dans nos futurs locaux. Ce budget spécifique ne pourra être établi que de concert avec la Mairie de Charlieu, et les délais de soumission de ce projet social ne nous ont pour l'heure pas permis d'avancer significativement sur ce sujet.

Comme mentionné plus haut, ce projet nécessite un apport financier non négligeable de la part de la MJC, et des activités génératrices de revenus sont à déterminer et engager pour pérenniser ce projet. Un dialogue sera engagé avec la mairie (propriétaire de nos locaux) et la CAF (garante du cadre d'intervention des EVS) pour avancer sur cette question.

Ces sujets pourront également faire l'objet de recherches de financements complémentaires.

	Frais postaux et de télécommunications	200	200	200	600
	Services bancaires et assimilés	50	50	50	150
	Charges externes diverses				0
62	sous total autres services extérieurs	3400	27300	40250	70950
	Taxes sur les salaires	300	300	300	900
	Autres impôts et taxes				0
63	Impôts et taxes	300	300	300	900
	Salaires	15000	15000	22000	52000
	Charges Sécurité Sociale & Prévoyance	5300	5300	8300	18900
	Autres charges sociales				0
64	sous total charges de personnel	20300	20300	30300	70900
65	autres charges gestion courante				0
66	charges financières				0
67	charges exceptionnelles				0
	Dotations aux amortissement et provisions				0
68	Impôts sur les bénéfices				0
69	SOUS TOTAL	28500	59250	72250	160000
	* Locaux	15000	5000	10000	30000
	* Personnel				0
	* bénévoles	4732	28392	2366	35490
86	sous total mise à disposition gratuite	19732	33392	12366	65490
	TOTAL GENERAL	43500	64250	82250	225490
	excédent				

	RECETTES	ALIMENTATION	INITIATIVES CITOYENNES	FAMILLE	TOTAUX
70623	Prestation de service ordinaire CAF				0
70641	Participation des usagers	2500	12000	2500	17000
70642	Bons vacances mairie				0
7060	Vente d'activités	1000	1000	60000	62000
	AutoFinancement	9593			9593
					0
70	Prestations de service	13093	13000	62500	88593
741	Subventions Etat (DDCS...)	1000	1000	7107	9107
7412	Emplois aidés par l'Etat				0
742	Subvention et PS Région		3000		3000
743	Subvention et PS Département	500	4500	500	5500
744	Subvention et PS commune		15000		15000
7451	Subvention et PS MSA				0
7452	Subvention d'exploitation CAF	7767	7767	7767	23300
746	Subvention d'exploitation EPCI	667	6667	667	8000
747	Subvention d'exploitation entreprise	333	3333	333	4000
748	Subvention autre entité publique		3500		3500
74	Subventions de fonctionnement	10267	44767	16374	71407
75	Autres produits de gestion courante				0
76	Produits financiers				0
77	Produits exceptionnels				0
78	Reprise sur amortissements et provisions				0
79	Transfert de charges				0
	SOUS TOTAL	23360	57767	78874	160000
87	Contrepartie des charges supplétives				0

	* Commune de CHARLIEU	15000	5000	10000	30000
	Contribution volontaire en nature	4732	28392	2366	35490
87	sous total mises à disposition gratuites	15000	5000	10000	65490
	TOTAL GENERAL	38360	62767	88874	225490
	Déficit				

Conclusion

La MJC de Charlieu, ses adhérents, ses professionnels et ses partenaires souhaitent pérenniser ce projet d'Espace de Vie Sociale naissant sur le territoire, et venant apporter une valeur ajoutée certaine à la dynamique locale depuis la fermeture du Centre Social de Charlieu.

Si la structuration de ce projet est toujours en cours, les premières actions entreprises participent déjà tout à la fois à la cohésion sociale de territoire ainsi qu'au développement des activités de notre association en complétant pertinemment l'offre de service étendue à l'ensemble de la population.

Les contacts noués sur le territoire portent leurs fruits et véhiculent déjà en leur sein les promesses d'activités partenariales durables au service de notre écosystème local. La MJC est une association locale bien installée, en capacité d'articuler les solidarités et initiatives individuelles et citoyennes avec les politiques publiques et les dispositifs institutionnels pour favoriser leur prise en compte.

Naviguant entre le formel et l'informel, les individus et les collectifs, la société civile et les pouvoirs publics, la MJC de Charlieu souhaite continuer de porter les valeurs de l'éducation populaire au service de son territoire et de ses habitants.

Notre volonté est de poursuivre nos efforts en matière de coopération pour que ce mode d'entreprendre soit plus systématisé, notamment en regard des avantages que cette philosophie nous apporte en matière de compréhension du monde et de richesse de l'action collective.

Annexes

Fiche d'identité de la structure

Maison des Jeunes et de la Culture

13. rue du pont de pierre

42190 CHARLIEU

Téléphone : 04-77-60-05-97

Mail : accueil@mjc-charlieu.fr

Type de gestion : Associative

Date des derniers statuts : 4 mai 2018

Date du dernier agrément CAF au titre de l'animation Locale : 01/07/2021

Membre élus du Bureau :

- Président : Martial VERMOREL
- Secrétaire : Julien DAUDEL, Brigitte LACROIX (adjointe)
- Trésorière : Danielle LAPENDERY, Michèle SACLIER (adjointe)

Directrice de la structure : Cécile COMBY

Nombre d'adhérents au 01/07/22 : 812

Nombre d'habitants de la commune : 3695 (INSEE 2019)

Prix de l'adhésion : 12€ (autres tarifs dégressifs en fonction des tranches d'âges et quotients familiaux)

Zone d'influence : Ville de Charlieu et villages alentours

Fiches Actions par axe d'intervention

MJC Charlieu - Projet Social 2022-2025

Fiche Action 1 :

INITIATIVES CITOYENNES

Contexte :

En 2014, le centre social de Charlieu ferme ses portes. Hébergeant de nombreuses activités nécessaires à la vie sociale charliendine, une réflexion partagée a été engagée pour la sauvegarde de ces activités.

D'autres activités bénévoles anciennement portées par le Centre Social se tournent également vers la MJC en début d'année 2015, il s'agit d'habitants animant bénévolement un Réseau d'Échange de Savoirs. Ces activités se manifestent sous la forme d'échanges réciproques de savoirs inter-individuels ainsi que par des temps d'animation d'ateliers divers permettant le développement des compétences de tout un chacun dans une logique de rupture de l'isolement, et de création de lien social (atelier reliure de livres, travail du cuir, pâtisserie, cuisine, échange en langue étrangère...).

Depuis lors, le nombre d'habitants concernés par ces activités n'a cessé de croître, passant d'environ 35 en 2015 à 85 en 2019-2020, et de nouvelles interrogations et besoins ont pu émerger, notamment en matière de formation et d'accompagnement des bénévoles dans les champs de l'animation et du développement social.

Parallèlement, de nouvelles demandes et propositions d'habitants sont venues enrichir les propositions initiales, avec la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), et d'un jardin partagé par exemple, répondant à des objectifs d'animation de la vie sociale dans une logique d'accessibilité et d'ouverture au plus grand nombre.

Désormais, ce sont 18 ateliers ou activités hebdomadaires qui sont animées par des bénévoles pour le plaisir d'une centaine de participants. Ces activités valorisent l'engagement et les compétences des bénévoles qui les animent, et sont un formidable levier de rencontres et de lien social. Proposés à la MJC et dans d'autres lieux sur Charlieu (Résidence de la Petite Provence, Ehpad, Centre Béthanie, Centre de loisirs), ces activités permettent également de développer et de renforcer nos liens avec différentes structures locales.

En complément de ces activités régulières, des propositions ponctuelles diverses favorisent également l'engagement bénévole transverse : les Férires (Festival d'humour), les Férus (Festival d'arts de rue) et autres manifestations culturelles ou sociales ponctuelles à l'année (festival Alimenterre, Fêtes de Septembre, Printemps des poètes,...) permettent aux charliendins de s'engager pour la vie locale et culturelle de leur cité.

Problématique identifiée / thématique principale :

Comment faciliter et développer l'engagement citoyen en faveur de la culture, de l'environnement et du lien social, dans une logique d'accompagnement et de mise en lien favorisant la prise d'autonomie et le développement personnel de chacun dans son rapport au collectif ?

Objectifs :

- Renforcer la cohésion sociale de territoire, contribuer au bien-vivre ensemble et au développement des habitants en accompagnant et renforçant les échanges de savoirs, en accueillant les initiatives autonomes, citoyennes, et solidaires.
- Favoriser la valorisation de l'engagement et des compétences des habitants et bénévoles.
- Faciliter les rencontres et les mises en relation vectrices d'idéation et favorisant le développement de projets communs permettant l'épanouissement des individus dans la conduite de projets à haute valeur ajoutée sociale pour le territoire.

Que met-on en place ?

1.1. *Accompagner, maintenir et développer les activités existantes*

Atelier cuisine, rendez-vous jeux, ateliers mémoire, échanges en langues étrangères (italien, anglais, portugais), couture et tricot, dictée, Autour des mots, atelier journal, repas partagé ou encore Répare Café... A l'heure actuelle, ce sont 16 ateliers qui sont animés bénévolement chaque semaine à la MJC de Charlieu. Nous souhaitons accompagner et valoriser les bénévoles dans leurs envies et leurs accomplissements pour faciliter leur implication dans la structure, et permettre à un nombre toujours plus grand d'accéder à ces propositions. La mise en relation des activités bénévoles avec les activités professionnelles de la MJC ainsi qu'avec les initiatives locales (associatives, institutionnelles ou entrepreneuriales) fait partie des objectifs de cette action.

Exemple : propositions de visites et de sorties culturelles ; visite de fermes, d'entreprises ; voyages ; croisement des activités bénévoles et rencontre avec les différents publics de la MJC,

Les propositions culturelles de nos adhérents sont également au cœur de cette thématique et permettent de faciliter les rencontres et l'engagement citoyen autour de propositions culturelles et d'animation de la vie locale. Parmi celles-ci :

- Les Férires (festival d'humour, au mois de Novembre les années paires)
- Les Férus (festival d'arts de rue, au mois de Juillet les années impaires)
- Festival Alimenterre (relatif à l'information autour de l'agriculture paysanne et des impacts de nos consommations alimentaires, en Octobre de chaque année)
- Le Printemps de Poètes (Spectacle et appel à poésies en Avril de chaque année)
- Festival Fil Bleu (Créations artistiques locales et résidences d'artistes locaux en lien avec les seniors et les jeunes du territoire en Octobre)

Nous souhaitons développer l'accompagnement des bénévoles sur l'organisation de ces événements en accueillant leurs propositions et facilitant les mises en relation avec d'autres

partenaires locaux dans une optique d'autonomisation progressive et de développement personnel et collectif. Par ailleurs, ces propositions culturelles élaborées localement font écho au projet d'émergence d'une plateforme des acteurs culturels de Charlieu Belmont Communauté, et participent à l'animation globale du territoire et à l'avancement des travaux relatifs à une programmation culturelle communautaire.

Parmi ces initiatives, le jardin partagé et le répare café nécessitent un accompagnement en matière d'équipement. Concernant le Jardin partagé, il s'agit de dépenses de fonctionnement (adhésion à la Grainothèque, achat de semences, petit équipement...). Pour le répare café, des dépenses d'investissement sont prévues (acquisition d'une imprimante 3D pour faciliter la réparation d'électro-ménager, et permettre le développement d'activités plus orientées Fablab, notamment en lien avec le Club Ado.

Concernant les autres activités, du matériel pédagogique est mis à disposition des animateurs bénévoles (paperboard, stylos, papiers, impression...).

INDICATEURS

- Nombre d'ateliers réguliers et d'animateurs bénévoles
- Nombre de participants aux activités
- Nombre de propositions ponctuelles supplémentaires liées aux activités régulières
- Nombre de sorties proposées aux adhérents, et mixité (sociale, générationnelle, culturelle, de genre...) des publics participants

1.2. *Être à l'écoute de nouvelles propositions*

Allant de pair avec l'accompagnement des activités existantes, une posture d'accueil et d'écoute est nécessaire pour permettre à de futurs bénévoles de s'impliquer dans la vie associative locale. L'écoute, la mise en lien, l'accompagnement et le soutien sont nécessaires pour permettre l'éclosion de nouveaux projets.

D'une part, il s'agit d'accompagner de nouveaux bénévoles dans la définition et la mise en œuvre de leur projet ; d'autre part, il convient de soutenir les prises d'initiatives des activités existantes dans leurs renouvellements et leurs propositions.

Exemple : cartopartie, formations (greffe d'arbres fruitiers, salaisons, impression 3D...), balades nocturnes, création cette année d'un atelier Tricot-Couture et du Petit Journal de la MJC.

INDICATEURS

- Nombre de nouvelles propositions d'animation bénévoles
- Nombre de participants à ces temps
- Nombre d'activités proposées en lien avec des partenaires locaux

1.3. Permettre des temps communs entre animateurs bénévoles

Animant des ateliers sur des temps et des sites différents, les animateurs bénévoles n'ont pas forcément beaucoup d'occasions de se retrouver. Nous souhaitons cette année développer les occasions de faire se rencontrer ces personnes. D'une part, ces temps d'échanges sont un moyen pour la MJC de récompenser leur engagement bénévole par des temps conviviaux. D'autre part ces temps d'échange ont vocation à permettre le développement d'activités croisées et partagées entre animateurs d'activités. Pour ces prochaines années, nous souhaitons permettre la tenue d'une réunion par trimestre au moins.

Parallèlement à ces temps de rencontre, notre souhait est également de développer des actions communes sur des temps non formels, notamment avec des propositions d'activité ponctuelles permettant aux différents groupes de participants et d'animateurs de profiter de temps et d'activités

INDICATEURS :

- Nombre de rencontres communes
- Nombre de sorties et actions croisant les publics

1.4. Accompagner le développement et les actions du Groupe de Réflexion et d'Orientation de l'EVS

La création de l'Espace de Vie Sociale à la MJC s'est accompagnée de la création d'un groupe mixte, rassemblant administrateurs de la structure et salariés, se réunissant une fois par mois pour assurer un suivi des activités de l'EVS, et garantir la bonne cohérence des activités proposées au sein de l'EVS avec les objectifs et finalités globales du projet. La composition et le fonctionnement de ce groupe pourrait être amené à évoluer en fonction des besoins du projet et des volontés de participation.

Ce groupe permet également de faciliter l'implication de chacun, et l'expression des avis et des opinions de tous par rapport à l'évolution du projet global de l'Espace de Vie Sociale. Il permet en ce sens l'expression d'une gouvernance démocratique partagée du projet.

INDICATEURS

- Nombre de rencontres du GRO
- Composition du groupe

Quand ?

Deux actions énoncées ici observerons une fréquence définie pour leur déroulement :

- Réunion du GRO à raison d'une fois par mois

- Réunion des animateurs d'activités une fois par trimestre.

Au-delà de ces deux propositions, les autres actions sont relatives à des postures sociales et des modalités d'intervention auprès des bénévoles et citoyen. Elles ne sont donc pas bornées dans le temps et devront s'incarner comme fil rouge permettant l'accueil et le développement d'activités dans un souci d'adaptabilité et de réactivité au service des initiatives citoyennes autant que faire se peut.

Avec Qui ?

- L'animateur-coordonateur de l'EVS
- Les animateurs d'activités bénévoles
- Les salariés et professionnels de la MJC
- Les administrateurs et élus de la MJC de Charlieu
- Les associations locales partenaires (Compagnies artistiques : Silence Volubile, Descobrir; associations de professionnels : Etre Soi et Grandir Ensemble ; les Espaces de Vie Sociale du territoire communautaire : AFR Pouilly-sous-Charlieu, ADMR Belmont-de-la-Loire ; Associations caritatives : Saint Vincent de Paul, Secours Populaire, Secours Catholique ; Associations d'animation de la vie locale : CAP de Charlieu, Amicale Laïque, Les Cigales, Cinéma des Halles ; Associations environnementales : SYMISOA, Vivre Bio en Roannais...
- Les dispositifs et acteurs publics ou parapublics : CTG Charlieu Belmont Communauté, PAT du Roannais, CAF, Département de la Loire, structures et résidences Séniors

Parallèlement aux indicateurs quantitatifs mentionnés sur ces axe d'intervention, une analyse qualitative sera effectuée chaque année sous la forme de collecte de témoignages, de questionnaires, et de boîte à idées/remarques, permettant d'évaluer la satisfaction, le bien-être, l'implication des bénévoles et partenaires de nos actions.

MJC Charlieu - Projet Social 2022-2025

Fiche Action 2 :

ALIMENTATION

Contexte :

Depuis 2007, des adhérents de la MJC de sont investis autour de la thématique alimentaire via différentes mobilisations bénévoles plus ou moins indépendantes : l'AMAP, le jardin partagé, les ateliers cuisine, les repas et goûters partagés...

Nous souhaitons renforcer cette dynamique en créant plus de liens entre ces activités, et développer un véritable projet de sensibilisation et d'accessibilité à l'alimentation de qualité.

Par ailleurs, lors des travaux entrepris avec nos partenaires associatifs et institutionnels, nous avons pu identifier l'alimentation comme une thématique partagée vectrice de sens dans l'accompagnement des transitions nécessaires de nos modes de vies pour participer à la création d'une société plus juste et respectueuse de l'environnement et de nos concitoyens.

Une approche pédagogique descendante étant jugée trop excluante, nous souhaitons aborder la question alimentaire par ses aspects ludiques : plaisir de manger, de se retrouver et de partager, dans le respect des moyens de chacun.

Le projet se dessine donc comme la création d'un lieu ressource autour de l'alimentation, un lieu de bien-vivre au service d'apprentissages collectifs.

3 volets viennent nourrir ce projet :

- Production : en lien avec le jardin partagé et la transmission de nouvelles techniques de jardinage, ainsi qu'avec les producteurs de l'AMAP et des marchés de Charlieu.
- Transformation : proposer aux adhérents des ateliers cuisine et des temps dédiés à la transformation alimentaire.
- Consommation : partager des moments conviviaux et gourmands dans notre future salle de restauration avec des tarifs solidaires accessibles à tous.

Accompagner et renforcer les activités bénévoles en lien avec l'alimentation

Soutenir les animateurs bénévoles et les mettre en lien avec l'ensemble des activités de la MJC pour valoriser leur engagement, et faciliter leurs actions.

Développer des partenariats

Travailler avec l'écosystème local pour développer des liens sous plusieurs formes :

- Avec les producteurs locaux pour organiser des visites de fermes et d'exploitation, et établir des partenariats pour le sourcing de produits consommés dans le cadre de nos activités associatives (goûters, repas, festivals)
- Avec des nutritionnistes et diététiciens pour accompagner les animateurs bénévoles, et pour proposer des temps d'activités autour de la cuisine (ateliers cuisine, repas partagés) lors desquels des rencontres sont possibles avec des professionnels de

santé, pour aborder la santé "hors cabinet", et permettre à des publics éloignés des services de soin de s'en rapprocher.

- Avec des associations caritatives et institutions locales (CCAS notamment) pour combler le fossé entre l'aide alimentaire d'urgence et le développement de l'autonomie des individus dans le respect de leur dignité.

S'assurer que nos consommations sont respectueuses de l'environnement et de notre société

L'alimentation est présente dans l'ensemble des projets de la MJC, et est une thématique transverse à tous les pôles. Les temps de repas conviviaux participent également au bon climat social et aux rencontres (professionnels, bénévoles, administrateurs...).

Nous souhaitons développer des habitudes alimentaires vertueuses pour systématiser le sourcing local, avoir le souci et le respect des besoins et envies alimentaires de tous. Cette proposition pourrait passer par la création et l'engagement au respect d'une charte qualitative en la matière.

Nous souhaitons également transmettre le souci d'une consommation durable à nos publics et en favoriser l'accès, notamment via le travail d'animation de réseaux.

Continuer de contribuer au travail de création d'une plateforme numérique territoriale

Engagée dans le cadre du PAT et de la CTG, la création d'une plateforme collaborative et participative territoriale liée à l'alimentation est une action que nous souhaitons poursuivre. Elle ne pourra porter ses fruits que dans quelques années, mais porte déjà en son sein de nombreuses perspectives intéressantes en matière de développement des solidarités à l'échelle locale, et le partage d'informations nécessaires aux consommateurs pour l'éclairage de leurs choix et l'orientation de leurs actions.

Problématique identifiée / thématique principale :

Pratique sociale par excellence, créatrice de lien, vectrice de culture, d'inscription sociale, l'alimentation est un levier important d'engagement possible et de rencontre avec les habitants. Impactant la santé, l'économie, l'environnement, et la société dans son ensemble, l'alimentation incarne les enjeux de transition écologique et une vision en écosystème de l'impact des actions individuelles.

Objectifs :

- Favoriser l'accès à une alimentation saine, locale, et de qualité au plus grand nombre
- Positionner la structure et ses activités comme un lieu ressource en matière d'alimentation sur le territoire (lien entre alimentation et santé, alimentation et environnement, production alimentaire...)
- Systématiser les consommations respectueuses de l'environnement en matière d'alimentation

Que met-on en place ?

2.1. Accompagner et développer les temps d'apprentissages collectifs et individuels en matière d'alimentation, par l'action et la réflexion

Depuis la création de l'AMAP en 2007 à la MJC, d'autres activités à vocation alimentaires se sont développées à la MJC de Charlieu. Parmi ces dernières :

- Les ateliers cuisine animés par des bénévoles permettent de partager ses idées culinaires et ses recettes entre adhérents. Selon les idées et les saisons, nos bénévoles partagent des astuces pour faciliter la cuisine des plus petits et des plus grands.
- Le jardin partagé créé en 2019 favorise l'apprentissage de modes de culture respectueux de l'environnement. Jardiniers novices et confirmés se retrouvent toutes les semaines pour permettre une production partagée. Au-delà de l'apprentissage du jardinage, cette activité est également l'occasion d'un apprentissage de la vie collective et du partage dans une logique citoyenne.
- Les repas partagés sont une forme d'extension des ateliers cuisine. Une fois par mois, des bénévoles cuisinent et se retrouvent autour d'un repas au prix modique (3€) permettant, entre autres, l'accès à ce temps à des personnes en situation de précarité. Ces temps sont des occasions de partage et d'apprentissage collectif et ont vocation à être développés et pérennisés.

Nous souhaitons renforcer ces initiatives bénévoles en facilitant leur mise en relation avec des acteurs locaux notamment :

- Permettre la présence de professionnels associés à ces activités : présence d'un diététicien sur les ateliers cuisine, stage de permaculture, rencontre avec des maraîchers pour développer les techniques de jardinage, présence d'un psychologue sur des questions de troubles alimentaires, ...
- Communiquer plus vastement sur ces initiatives pour favoriser leur repérage sur le territoire auprès d'autres acteurs associatifs notamment.
- Proposer d'autres temps d'ateliers cuisine animés par des professionnels de la restauration pour toucher un autre public.

Par ailleurs, la diversité des modes d'apprentissages nécessite de développer une diversité de formes de sensibilisation. Si l'action est source de développement, la réflexion peut également faciliter l'accompagnement de transitions dans les pratiques (de production, de transformation, de consommation). Nous souhaitons donc développer des temps réflexifs autour de la question alimentaire :

- Organisation de ciné-débat avec des intervenants locaux ou spécialisés sur certains sujets.
- Animation de temps de débats citoyens sur des questions alimentaires, et liées à l'alimentation (énergies, budget, intrants, production industrielle, production artisanale, démocratie alimentaire...).

INDICATEURS

- Nombre d'ateliers proposés
- Nombre de participants aux ateliers réguliers et ponctuels
- Variété et diversité des thématiques alimentaires abordées
- Nombre de temps de réflexion (débat, ciné, théâtre)
- Renouvellement du public des activités bénévoles

2.2. Créer une charte qualitative relative à la consommation alimentaire dans les activités et locaux de la MJC

La MJC de Charlieu comptait 800 adhérents pour la saison 2021-2022, participants à de nombreuses activités variées. Parmi ces activités, nombre d'entre elles proposent des temps conviviaux autour de l'alimentation notamment. Ces temps conviviaux permettent de développer, au-delà des temps d'activités communs, des liens interpersonnels et sociaux précieux en regard de notre projet associatif et de nos ambitions sociales locales.

Sur ce sujet, nous souhaitons sensibiliser et accompagner les adhérents, bénévoles et professionnels de la MJC dans la systématisation d'une consommation responsable, respectueuse de l'environnement et de l'écosystème local.

Parallèlement, l'Espace de Vie Sociale - bâtiment municipal dédié à l'alimentation saine, locale, et accessible à tous - ayant vocation à être un espace ouvert à d'autres structures (associations partenaires, manifestations culturelles, propositions d'institutions locales...), notre souhait est également, au travers d'une charte, de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à ces consommations raisonnées en leur proposant de s'engager à nos côtés pour le développement des liens avec les producteurs locaux au profit d'une alimentation de qualité pour tous.

Notre volonté de proposer des repas et produits alimentaires implique également le respect des normes légales (HACCP et autre) relative à la production alimentaire. Ces contraintes seront intégrées aux modalités d'usage des locaux et l'intervention d'un ou plusieurs professionnels de la restauration collective pourra être envisagée.

Le Groupe de Réflexion et d'Orientation de l'Espace de Vie Sociale se saisira de cette proposition en fin d'année 2022, pour assurer son déploiement et ses adaptations éventuelles au fil des événements de la saison 2022-2023 en vue de sa pérennisation. Nous pourrions notamment appuyer nos réflexions sur la Charte des MJC vertes proposée par l'Association Départementale des MJC de la Loire.

INDICATEURS :

- Ecriture de la charte au 3eme trimestre 2022.
- Nombre de partenaires signataires
- Evaluation qualitative en 2025 du respect de cette charte et des ses impacts financiers pour notre structure

2.3. Développer un réseau de producteurs locaux soucieux d'être parties-prenantes de projets associatifs.

Afin d'asseoir nos volontés de développement d'un sourcing responsable de nos consommations alimentaires, nous souhaitons renforcer nos liens et nos partenariats avec des producteurs locaux pour d'une part faciliter nos approvisionnements, et d'autres part renforcer la visibilité des producteurs locaux et leur mise en action dans la dynamique locale.

Nous prendrons dans un premier temps appui sur les producteurs de notre Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), ainsi que sur les réseaux existants de producteurs en vente directe (Roannais 4A) et les autres initiatives de développement des circuits courts portées en lien avec le PAT.

Par ailleurs, le travail engagé cette année avec des associations voisines spécialisées dans les achats groupés nous permet d'envisager une densification de ces partenariats. D'une part, en nous faisant le relai de ces propositions auprès du public charliendin, et d'autre part en saisissant ces propositions pour alimenter directement nos activités.

Ces partenariats locaux et notre engagement associatif pourraient nous permettre de poser les bases d'une démocratie alimentaire locale favorisant le développement des liens et des interactions entre producteurs et consommateurs dans un souci d'accessibilité alimentaire.

INDICATEURS :

- Nombre de producteurs locaux engagés
- Nombre d'actions communes valorisant les productions locales (présence de producteurs sur des événements, utilisation de leurs produits dans des ateliers de transformation)
- Nombre d'achats groupés relayés sur Charlieu

2.4. Participer à la création et l'animation d'une plateforme territoriale numérique autour de l'alimentation

De nombreuses initiatives alimentaires, sociales et culturelles maillent notre territoire. Cependant, la ruralité et ses enjeux rendent parfois difficile la lisibilité et l'interconnaissance de ces propositions. Ici, l'utilisation de plateformes libres pourrait permettre de favoriser les interconnaissances et le maillage des initiatives locales, en incarnant un carrefour des propositions citoyennes et celles à vocations professionnelles ou économiques.

Cette proposition est d'ailleurs également portée au niveau communautaire par les équipes de Charlieu Belmont Communauté au titre du PAT et de la CTG sous la forme d'un modèle de plateforme contributive [yeswiki.net](https://ferme.yeswiki.net/PAT-Roannais/?PagePrincipale) basée sur des solutions numériques libres de droits (<https://ferme.yeswiki.net/PAT-Roannais/?PagePrincipale>).

INDICATEURS :

- Popularisation et connaissance de la plateforme numérique du PAT
- Nombre d'usages citoyens développés

2.5. Créer un lieu mixte et hybride associant une cuisine partagée entre citoyens et professionnels de l'alimentation

Dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années à la MJC de Charlieu dans une logique d'éducation populaire, nous souhaitons renforcer les propositions permettant des rencontres croisées pour des publics évoluant souvent dans des sphères sociales ou professionnelles diverses.

Le projet de réhabilitation du bâtiment du Rendez-vous des savoirs intègre la création par la municipalité de Charlieu d'une cuisine collective permettant aux citoyens, individus, collectifs, associations, de bénéficier d'un outil de production alimentaire pertinent en regard des objectifs de PAT.

Occupant une position centrale dans l'animation partagée de cet espace, la MJC EVS de Charlieu souhaite favoriser et renforcer la dynamique collective émergente autour de ce projet. Plusieurs rencontres ont été initiées dans le courant de l'année 2021-2022 avec des associations et institutions locales, permettant de dessiner les contours d'un projet collectif éducatif permettant l'accès de tous à une alimentation saine, locale, et de qualité.

En nous appuyant sur les dynamiques locales existantes ainsi que sur les besoins et les atouts du territoire, nous souhaitons développer au sein de l'Espace de Vie Sociale un lieu hybride et mixte.

Hybride : un lieu qui permet de développer une multitude d'activités n'étant pas forcément connectées les unes aux autres. D'une part avec les activités du rendez-vous des Savoirs, les propositions associatives locales, les initiatives culturelles, d'autres part en permettant la cohabitation de ces propositions citoyennes avec des propositions professionnelles ou professionnalisantes.

Mixte : Un lieu au sein duquel une diversité d'intervenants et de publics peut trouver sa place et cohabiter. Un lieu de brassage culturel, générationnel, de statuts, permettant à tout un chacun de valoriser et de développer ses compétences et son réseau.

Actions :

- Asseoir les activités du Rendez-Vous des Savoirs à dominantes alimentaires qui prendront une place plus importante dans ce lieu, à raison d'une à deux animations par semaine.
- Permettre l'accès au lieu pour des exercices de transformation en lien avec la saisonnalité des productions du jardin partagé (conserverie de légumes, ateliers soupe, préparation de confitures, etc...)
- Renforcer les liens avec d'autres associations locales (Vivre Bio en Roannais notamment) pour l'utilisation ponctuelle de leur pressoir mobile, et permettre aux associations locales de bénéficier de cet espace (sous condition d'engagement de respect de la Charte Alimentation de la MJC). Permettre à des jeunes d'utiliser cet espace comme lieu d'apprentissage avant leurs études, et comme lieu de développement d'activités jeunes pouvant permettre l'autofinancement de projets jeunes.
- Développer des relations et proposer des actions communes aux différents projets environnementaux charliendins (sensibilisation à la ressource en eau avec le SYMISOA, valorisation de la production des vergers conservatoires route de Fleury).
- Créer un partenariat avec le CFA du Roannais et le lycée Etienne Legrand du Coteau pour permettre un accès à la cuisine partagée aux étudiants et formateurs de ces établissements. A raison d'une à deux fois par mois, des repas ouverts à tous préparés par

ces étudiants pour leur permettre d'acquérir de l'expérience et d'offrir au plus grand nombre un repas équilibré à base de produits locaux dans une logique de cantine solidaire.

- Permettre l'accès à cet espace aux producteurs locaux. Une grande partie des producteurs locaux développe des activités de transformation alimentaire leur permettant de dégager plus de marge que sur des produits non transformés. Nous souhaitons permettre à des jeunes producteurs un accès à cette cuisine professionnelle pour leur permettre de développer leur activité en contrepartie de l'animation de séances à visée pédagogique (sur le modèle des résidences de création artistique).

- Développer des liens avec les restaurateurs locaux en les impliquant via des ateliers cuisine et des masterclass permettant l'accès de tous à une cuisine de qualité.

Au travers de ces différentes propositions, nous souhaitons dégager un modèle économique durable au profit de nos objectifs d'accessibilité alimentaire et de lien social.

Pour mener à bien cet objectif, nous souhaitons dans un premier temps conduire une étude du marché de la restauration sur Charlieu afin de garantir notre apport de valeur ajoutée sociale sur le territoire, et ne pas nuire à la dynamique économique de cet écosystème commercial local. Cette première étape d'analyse et de rencontre sera par ailleurs l'occasion de nouer des partenariats certains en matière d'approvisionnement et de partage de compétences.

INDICATEURS :

- Partage des temps de la semaine entre activités bénévoles et professionnelles ou professionnalisantes.
- Intégration progressive de partenaires dans le groupe de pilotage du lieu

Quand ?

La mise en travaux du bâtiment du Rendez-vous des savoirs a commencé en Juin 2022, et devrait se poursuivre jusqu'à l'été 2023. Les activités de la MJC, et celles de nos partenaires n'intégreront ce bâtiment qu'à la rentrée de Septembre 2023. Cependant, de nombreuses actions sont déjà portées localement, et leur poursuite permettra d'investir pleinement le futur local de l'Espace de Vie Sociale dès sa mise en service.

L'ensemble des actions mentionnées ci-dessus sont donc déjà à l'œuvre, et ont vocation à se poursuivre pour les 3 prochaines années.

Le réseau de producteurs et de fournisseurs (action 3), sera progressivement mis en place au fil des manifestations culturelles (Féries 2022 et Férus 2023 notamment), permettant de tester nos partenariats sur des événements rassemblant potentiellement de nombreux adhérents et habitants. Il aura vocation à être opérationnel dès l'été 2023 pour assurer le fonctionnement de la cantine solidaire de l'EVS.

Les actions 3 et 5 débiteront en Septembre 2022 pour permettre leur développement lors de cette saison 2022-2023 en prévision de l'intégration des activités dans le Bâtiment du Rendez-vous des savoirs à la fin de l'été 2023 dès la mise à disposition du bâtiment.

Avec Qui ?

- L'animateur-coordonateur de l'EVS et les autres salariés et professionnels de la MJC.
- Les animateurs d'activités bénévoles
- Les administrateurs et élus de la MJC de Charlieu
- Les associations locales partenaires (Compagnies artistiques : Silence Volubile, Descobrir ; associations de professionnels : Etre Soi et Grandir Ensemble ; les Espaces de Vie Sociale du territoire communautaire : AFR Pouilly-sous-Charlieu, ADMR Belmont-de-la-Loire ; Associations caritatives : Saint Vincent de Paul, Secours Populaire, Secours Catholique ; Associations d'animation de la vie locale : CAP de Charlieu, Amicale Laïque; Associations environnementales : SYMISOA, Vivre Bio en Roannais...
- Les dispositifs et acteurs publics ou parapublics : CTG Charlieu Belmont Communauté, PAT du Roannais, CAF, Département de la Loire, structures et résidences Séniors
- Les établissements scolaires professionnels (Lycée Etienne Legrand et CFA du Roannais) et les structures d'insertion jeunesse (Missions Locales).
- La CMA, la Chambre d'agriculture et pôle emploi pour l'accompagnement de jeunes producteurs à la recherche d'un labo de transformation.
- La mairie de Charlieu et le Centre Communal d'action sociale
- Les producteurs locaux

MJC Charlieu - Projet Social 2022-2025
Fiche Action 3 :

FAMILLE

Contexte :

Les différents pôles d'activités qui composent la MJC de Charlieu portent des dispositifs complémentaires, mais leur pluralité et contraintes respectives crée souvent des points de frictions ne facilitant pas systématiquement l'élaboration et l'action collective. L'un des enjeux que nous souhaitons aborder est de développer plus de liens entre chaque pôle d'activité de la MJC, en prenant en compte les spécificités de chaque.

Le Centre de loisirs

L'ALSH de la MJC de Charlieu (3-14 ans) travaille à l'accompagnement de la parentalité depuis 4 ans, suite notamment au diagnostic partagé de la première CTG. Depuis Janvier 2020, il porte le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui a vu le jour modestement dans un contexte de crise sanitaire avant de s'incarner plus vastement en Novembre 2020. Actuellement en reconduction, ce projet porte nos envies d'ouverture vers d'autres structures du territoire (scolaires notamment), et vise à répondre aux attentes partagées des parents, professionnels de l'enfance et des enfants / élèves :

- Faciliter l'acquisition des savoirs et développer l'autonomie
- Élargir les centres d'intérêt des jeunes, et promouvoir leurs apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de leur environnement.
- Mettre en valeur les compétences et acquis des enfants

Le Secteur jeunes

Priorité d'action de la MJC, et essentiel au fonctionnement de notre association, le secteur jeune vise à :

- Développer la politique jeunesse en soutenant les projets initiés par les jeunes eux-mêmes en s'appuyant sur des dispositifs existants (CTG, Erasmus+,...)
- Soutenir les projets autour de la culture, de la solidarité ainsi que des loisirs. Favoriser les manifestations locales dans leur potentiel de rencontre avec d'autres jeunes du territoire.
- Associer systématiquement les jeunes dans les projets de notre association (Férus, Férires, Activités, représentations culturelles...)
- Valoriser l'engagement des jeunes dans les divers projets et leur accorder une place centrale.

Une relation différente s'établit entre jeunes et adultes, jeunes et élus locaux. Ils sont par ailleurs, acteurs de leurs propres projets et mettent en œuvre toute la logistique pour la réalisation de ceux-ci.

Le secteur jeunes possède un agrément de la DDCS « accueil jeunes ». Il est le dernier existant sur le territoire. Les démarches de préfiguration d'une prestation jeunes étendue ont

été engagées, et le secteur jeunes sera en capacité d'accompagner plus en proximité les jeunes de 14 à 25 ans dès la saison prochaine.

Nous souhaitons développer l'accompagnement et les propositions faites par et pour les jeunes adultes, notamment dans le développement de leurs projets, en ayant le souci de les associer à nos différentes manifestations culturelles et intergénérationnelles.

Dans le cadre de cette proposition nouvelle, nous souhaitons notamment travailler plus en proximité avec les animateurs et prestataires d'activité intervenant à la MJC pour ces tranches d'âges.

Le Cocon - PAEJ

Développant un projet autour de la parentalité des jeunes de moins de 25 ans, avec la création d'un espace d'échange "Thé Doudou", le Cocon étend sa proposition d'accompagnement des jeunes en proposant des temps réflexifs autour de la parentalité.

Les objectifs de ces temps sont de :

- Parler, échanger, aborder les doutes, les questionnements, et les expériences de la parentalité entre pairs, rompre l'isolement de certains parents, se rencontrer et créer du réseau, une relation de confiance entre parents et professionnels.
- Améliorer le lien, l'attachement entre parents et enfants, travailler les enjeux de séparation avec les plus grands.

Parallèlement, si le Cocon propose des temps de rencontre et de suivi avec des jeunes du territoire dans une logique de respect de la discrétion nécessaire à son public, le Cocon souhaite également aborder les thématiques des compétences psychosociales sous diverses formes lors d'événements publics ou spécifiques, afin de mettre en avant ces approches pour le public de notre bassin de vie. Ces temps s'incarneraient sous la forme de ciné-débats, d'interventions publiques, d'expositions (comme avec l'exposition participative SISM prévue cette année).

L'Espace de Vie Sociale

Accompagnant les initiatives bénévoles, l'EVS est en contact privilégié avec les adultes et seniors du territoire qui s'engagent pour leur communauté. Ce faisant, ces activités permettent de :

- Rompre l'isolement pour nombre de seniors vivant seuls
- Valoriser les compétences des uns et des autres en les intégrant à un écosystème social au sein duquel elles prennent sens via le partage.
- Développer l'interconnaissance et les solidarités de voisinage.
- Favoriser le développement individuel avec la mise en situation de décider et d'agir de nos concitoyens, permettant ainsi de lutter contre la réification des évolutions sociétales.

L'ensemble des actions portées par les différents pôles d'activité de la MJC nous permet de toucher un public extrêmement large sur le bassin de vie de Charlieu : tout type d'individu entre 3 et 99 ans, en leur proposant des activités variées favorisant les rencontres croisées.

Le Pôle Activité :

Le pôle activité de la MJC rassemble les activités soumises à cotisations et fait intervenir des professionnels dans des domaines variés : sport, bien être, culture, activités manuelles, activités artistiques... Ces activités sont ouvertes à tous, et permettent d'établir un point de contact avec des citoyens désireux de pratiquer une activité individuelle ou collective sur un territoire rural n'offrant que relativement peu d'activités de loisirs ou d'apprentissage (en regard notamment de l'attractivité de centres urbains sur la question).

Le pôle activité est donc une proposition "tête de pont", permettant d'établir le contact avec des personnes en recherche d'activités de loisir sur notre territoire.

Si le rapport de ces adhérents avec notre structure se base sur un plan de consommation, nous souhaitons proposer plus systématiquement à ce public de s'intéresser aux propositions « hors des sentiers battus » en les accompagnant vers de nouvelles propositions innovantes. Nous souhaitons les inviter plus systématiquement à être partie prenante de notre projet associatif dans son ensemble en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies.

Aussi, nous voulons développer plus de transversalité entre les projets existants, et intégrer progressivement la dimension multi-publics, tout en conservant des temps nécessaires entre tranches d'âges et types d'adhérents. C'est le cas notamment cette année avec la création de temps de jeux (parents- enfants, enfants-ados), avec la mise à disposition du répare café pour certaines activités jeunes (enfants-adultes) ou encore via le projet SISM croisant les regards différents sur les questions du bonheur et du bien-être mental auprès de tous les âges.

Problématique identifiée / thématique principale :

Comment croiser diversité et altérité dans une optique de partage et de valorisation de tous porteuse d'apprentissages collectifs et individuels ?

Objectifs :

- Permettre des rencontres croisées entre les publics.
- Favoriser les dynamiques et les complémentarités entre les dispositifs existants au sein de la MJC de Charlieu

Que met-on en place ?

3.1. Lancer une réflexion globale sur l'élaboration d'un projet éducatif d'établissement

Au sein de la MJC de Charlieu, chaque pôle d'activité s'adresse à un public spécifique, le plus souvent dans le contexte d'un cadre d'intervention dédié (ALSH, PAEJ, PS Jeunes...). L'objectif ici est d'amorcer une réflexion globale sur les grandes étapes pédagogiques que nous souhaitons voir s'incarner au sein de notre structure pour tous les âges de la vie.

Il s'agit notamment d'inviter chaque pôle d'activité à une réflexion stratégique intestine dans un premier temps, puis d'initier l'émergence, par le partage de ces orientations respectives, d'une feuille de route commune à l'ensemble de la structure, combinant ses valeurs et ses prérogatives dans la conduite d'un projet éducatif global. Ce projet aura également pour objectif de renforcer les synergies entre les pôles d'activités en proposant des projets pédagogiques complémentaires impliquant les participants et les accompagnant dans toutes les étapes de la vie pour lesquelles la MJC peut proposer des activités et actions.

Le GRO, les salariés de la MJC, et les partenaires identifiés (CAF, Mairie de Charlieu, etc...) seront conviés à différents temps de réflexion et d'élaboration à compter de l'été 2023.

Indicateurs :

- Mise en place d'une réflexion croisée entre professionnels et bénévoles (adhérents / administrateurs).
- Émergence ou non, selon le diagnostic conduit, d'un projet éducatif par tranche d'âge.

Quand ?

Janvier 2024 :

- Création d'un groupe mixte associant des professionnels de la MJC et des administrateurs. Nourri des rencontres avec les établissements scolaires, de l'expérimentation de développement du pôle activité, nous définirons une méthodologie et une réflexion sur l'écriture d'un projet d'établissement ré-affirmant les valeurs de la MJC, et le "séquençage" de l'apprentissage de ces valeurs pour chacune des tranches d'âges représentées parmi nos adhérents.

Février / Mars / Avril 2024 :

- Cycle de rencontre pour affiner les propositions afin d'aboutir à la rentrée (Septembre 2024) à un projet pédagogique d'établissement. Il pourra également être communiqué pour cette rentrée.

3.2. Développer et renforcer les liens avec les établissements scolaires

Historiquement, Charlieu a toujours été un lieu de formation pour tous les âges. Actuellement, deux écoles, deux collèges, et deux lycées (privé et public) sur la commune drainent une population importante de jeunes du territoire. Ces jeunes sont également ceux qui fréquentent nos différents pôles d'activités. Nous souhaitons donc travailler plus en proximité avec ces établissements dans l'élaboration de notre proposition d'éducation populaire complémentaires à leurs propositions.

Dans un premier temps, cette élaboration collective s'incarne par la proposition systématique de séances scolaires pour toutes les manifestations culturelles proposées par la MJC. Dans un second temps, ces propositions culturelles pourront également être élaborées de concert avec les équipes pédagogiques et les équipes bénévoles les proposant.

Par ailleurs, des temps d'animations méridiens sont proposés sur les établissements scolaires par les animateurs professionnels de la MJC. Ces temps sont l'occasion d'établir un contact privilégié tout à la fois avec les jeunes qu'avec les équipes pédagogiques. Nous souhaitons d'une part développer ces temps et d'autre part accompagner les jeunes dans leurs projets propres. Ce fut notamment le cas cette année 2021-2022 avec l'accompagnement par notre animatrice "Secteur Jeunes" de la Junior Association du Lycée Jérémie De la Rue (JDLRforChange). Cet accompagnement est souhaité durable par notre structure dans le sens où il permet de développer l'esprit d'initiative des jeunes dans une optique citoyenne tout en les encourageant à prolonger leur engagement auprès du Secteur jeunes à la fin de leur scolarité.

Les liens avec le personnel éducatif et pédagogique ont également vocation à être renforcés. D'une part via ces temps de jeux en prise directe avec les animateurs professionnels de la MJC. D'autre part vis-à-vis du personnel éducatif de ces établissements. La formation à la Nouvelle Autorité dispensée l'année passée par la Cocon pour tous les professionnels de l'enfance de notre territoire a ouvert la voie à la création d'un "café des enseignants" pour offrir à ces derniers un temps de répit et d'échange par rapport à des situations de jeunes atypiques auxquelles ils seraient confrontés dans le cadre de leur pratique professionnelle. Le projet de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité porté par l'accueil de loisir est intégré à part entière dans cette action.

Enfin, nous souhaitons également proposer aux établissements un temps de présence lors de leurs portes ouvertes afin d'établir un point de contact avec les parents et les jeunes lors de ces temps. Et nous avons imaginé travailler de concert avec eux pour l'organisation de fêtes des vacances (à chaque vacances scolaires) pour accompagner au mieux les établissements, les jeunes, et leurs familles dans ce changement de rythme important pour tous les âges.

Indicateurs :

- Création d'un café des enseignants et fréquentation de cette proposition
- Nombre et nature des activités conduites de concert avec les établissements scolaires charliendins

Quand ?

Septembre 2022 - pour toute l'année scolaire (reconduction du partenariat avec les établissements chaque année) :

- Lancement des ateliers jeux sur les pauses méridiennes à raison chaque jeudi midi (Collège Notre Dame), et mardi midi (Collège Michel Servet)
- Prise de contact avec les associations étudiantes et lancement de leurs projets.
- Invitation d'un groupe de professionnels de l'éducation nationale (nos contacts les plus proches) pour préfigurer les contours du projet de "café des enseignants"

Octobre 2022 :

- Proposition d'un premier café des enseignants, et détermination collective de la fréquence et des thématiques abordées.

Novembre 2022 :

- Présentation des projets de la MJC, et prise de contact avec les établissements scolaires en vue d'une participation à leurs journées portes ouvertes (se déroulant au mois de Mars de chaque année).

3.3. Développer des activités intergénérationnelles et familiales

Les activités proposées par la MJC de Charlieu sont nombreuses et variées. Jusqu'à présent, l'organisation de ces activités à la MJC sépare les activités bénévoles des activités proposées par des professionnels. Ce faisant, nous avons constaté un manque de lien entre ces différents pôles, des difficultés de lisibilité de notre proposition globale auprès de notre public, et des difficultés à engager les bénévoles dans certaines propositions d'activités.

Ces activités se dissocient selon le critère de règlement des activités : les activités bénévoles sont accessibles sur simple adhésion à la MJC de Charlieu, et les activités professionnelles nécessitent adhésion et cotisation (permettant de couvrir les dépenses de rémunération des prestataires et salariés professionnels sur les activités).

Structuré comme un pôle d'activité à part entière lors de cette première période d'agrément, l'Espace de Vie Sociale a vocation pour les prochaines années à intégrer les activités de la MJC, notamment les activités soumises à cotisation. D'une part, cette réorganisation permet d'envisager le développement de synergies entre activités bénévoles et professionnelles notamment dans une logique intergénérationnelle (rapprochement d'activités du rendez-vous des savoirs : public seniors, et des activités payantes : public jeune et adulte).

D'autre part, cette organisation facilitera la lisibilité de nos propositions d'animation de la vie locale auprès de notre public. Notamment en regard de nos volontés de développer des activités croisées entre publics (sorties, visites, activités famille...) pouvant trouver un écho favorable auprès de différentes tranches d'âge.

Par ailleurs, en nous appuyant sur un an d'exercice de coordination des activités bénévoles, nous avons pu constater la création et le développement de synergies entre ces activités et la rencontre d'individus permettant l'éclosion de propositions citoyennes, à la fois au sein de notre association, mais aussi plus vastement sur le territoire (par exemple : le festival Fil Bleu, la mise en lien d'activités citoyennes et de producteurs de l'AMAP, une mise en dynamique entre le Répare Café et l'école publique autour d'un projet vélo...). Fort de cette expérience, nous souhaitons aussi faciliter l'expression et l'accompagnement des besoins et des envies de l'ensemble de nos adhérents, en intégrant le « pôle activité » actuel aux fonctions de coordination de l'animateur de l'EVS.

Enfin, cette proposition va de pair avec la suivante puisque le regroupement des activités payantes et activités bénévoles au sein d'un seul et même pôle sous entend également une réflexion quant à l'harmonisation de notre politique tarifaire.

Indicateurs :

- Nombre et nature des temps d'activités intergénérationnels proposés
- Fréquentation de ces temps

Quand ?

Janvier 2023 :

- Engagement d'une réflexion avec le GRO sur les modalités et points d'attention à avoir dans la conduite de ce projet en se basant sur l'expérience de l'EVS tel que structuré actuellement, et sur les pistes d'amélioration de notre pôle activités.

Mai 2023 :

- Refonte des supports de communication et réflexion autour de la lisibilité de nos propositions d'activités.

Septembre 2023 :

- Refonte du pôle activité autour du projet EVS, et mise en action.
- Evaluation régulière tous les 6 mois pour affiner les modalités de mise en œuvre et renforcer la lisibilité du projet. Evaluation également nécessaire pour le suivi des projets transversaux (entre activités bénévoles et professionnelles).

Février 2024 : Réflexion croisée avec l'action suivante.

Avec Qui ?

- Les animateurs du Rendez-Vous des Savoirs
- Les animateurs d'activité professionnels
- Les salariés et administrateurs de la MJC
- La mairie de Charlieu.

3.4. Diagnostic de territoire en vue de la démocratisation de nos activités

Sur l'année 2024-2025, nous souhaitons réaliser un diagnostic social de territoire. D'une part pour réviser notre projet social à la lumière des nouvelles évolutions sociales du territoire, et d'autre part pour envisager l'évolution de notre proposition commerciale en y intégrant une grille tarifaire modulable relative aux quotients familiaux.

Ce diagnostic de territoire pourra être mené de concert avec nos partenaires locaux, notamment dans sa synchronisation avec le bilan de la CTG. Il nous permettra ainsi de développer une vision partagée du territoire, facilitant ainsi la mise en action collective et synergétique inter-acteur.

Indicateurs :

- Conduite du diagnostic selon l'échéancier proposé
- Dimension participative et multi-acteur du diagnostic

Quand ?

Février / Mars / Avril / Mai 2024 :

- Recrutement et intégration d'un stagiaire d'une formation connexe au développement social territorial. Conduite d'une étude autour de l'évaluation de nos ressources internes et des dispositifs publics en matière d'accompagnement des publics fragiles (agrément centre social, financements, mécénats, sur les questions de la famille). Diagnostic quantitatif de territoire (données froides). Proposition d'une méthodologie d'action inter-acteur pour la conduite d'un diagnostic social de territoire.

Juin 2024 :

- Amendement éventuel et déploiement de la méthodologie participative proposée.

Juillet / Aout / Septembre 2024 :

- Rencontres interacteurs (élus, professionnels, associations, établissements scolaires) pour, d'une part faciliter les rencontres et développer les interconnaissances, d'autre part poser un regard partagé sur les enjeux sociaux de notre territoire et cibler des publics pour lesquels des actions prioritaires devraient être menées.
- Rédaction et soumission de notre nouveau projet social 2025-2028, et lancement des recherches de financements complémentaires.

En cours d'année 2025 : élaboration de notre nouvelle politique tarifaire.

3.5. Renforcer les activités en lien avec la parentalité (conférences, films, intervenants, ateliers...)

Des ateliers sont d'ores et déjà proposés à la MJC autour de thématiques liées à la parentalité (allaitement, gestion des émotions, famille et handicap, réflexes archaïques...) développés en lien avec l'association Être Soi et Grandir Ensemble cette année 2021-2022.

Nous souhaitons développer ce partenariat et développer la complémentarité de ces prestations avec le champ de compétence du Cocon qui souhaite également multiplier les temps publics et collectifs pour sensibiliser plus vastement aux problématiques jeunesse, et renforcer les dynamiques entre professionnels de la jeunesse sur notre territoire (à l'instar de la formation à la Nouvelle Autorité proposée au printemps 2021).

Quand ?

Ces ateliers sont existants cette année 2022 et ont vocation à être développés via nos ressources internes et le développement de partenariats.

Janvier 2023 :

- Mener un travail de concert avec le Cocon et l'association Être Soi et Grandir Ensemble pour définir les axes d'actions prioritaires en regard des besoins de soutien des familles du territoire.

Mars / Avril 2023 :

- Proposer un calendrier d'intervention et d'ateliers pouvant être communiqués largement à nos adhérents, partenaires, et toute structure relai (RAM, RPE, établissements scolaires, Structures Jeunesse du territoire).

Septembre 2023 :

- Lancement des ateliers sur la saison d'activité de la MJC (correspondant au calendrier scolaire).

Janvier 2024 :

- Évaluation des temps d'atelier menés, et modification des modalités, thématiques, et mise en œuvre selon les besoins constatés.

Juin 2024 :

- Temps de rencontre et de réflexion en vue de la création des ateliers de la saison prochaine.

Avec Qui ?

- Les professionnels de la MJC
- Les administrateurs de la MJC
- Les professionnels des établissements scolaires du territoire
- Les professionnels des structures jeunesse du territoire
- Les professionnels de l'accompagnement familial du territoire (CAF, Département, associations...)
- Institution locales (élus et techniciens) selon leurs compétences : Mairie et Communauté de Communes.

MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
Ave du Pont de Pierre
82100 CHARENTON
Tel. 04 77 60 05 97

Charleu, le 16/6/2022, Vermorel Patrick